



spécial
congrès

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN

31, Boulevard Saint-Germain, PARIS-V^e — Téléphone : 326 54-51 — C. C. P. Paris 5331-73

FIDÉLITÉ AUX AMITIÉS

Si le soleil fut épisodique en ces fêtes de Pentecôte, les journées que les anciens de Mauthausen ont vécues ensemble à Fécamp, au Havre et à Barentin se sont déroulées dans une ambiance plus chaleureuse que jamais. Vingt-sept ans après notre libération et la fin du cauchemar hallucinant que nous avons vécu là-bas, et malgré tant de départs récents ajoutés aux innombrables précédents, il était réconfortant de nous retrouver si nombreux, près de trois cents, à ce Congrès.

Dans le train, dans les cars, aux repas, stimulés par les allées et venues de notre Emile VALLEY, la cordialité, l'entrain, la bonne humeur n'ont pas cessé. Les votes unanimes de l'Assemblée générale, sur chacun des rapports et des résolutions présentés, témoignent positivement de l'accord maintenu entre tous ceux qui furent unis dans le même combat et la même misère.

Que tant de nos camarades avec leurs familles aient eu à cœur, quelles que fussent leurs croyances ou idéologies, d'assister à la messe célébrée dans l'Eglise de Barentin, en mémoire du Père Jacques, témoigne aussi de cette unanimité dans la fidélité aux amitiés qui se sont nouées à Mauthausen et qui durent encore.

Par là s'affirme la bienfaisante vitalité de notre Amicale qu'entretient avec tant de dévouement l'équipe de ceux et de celles qui collaborent avec notre Secrétaire Général Emile VALLEY, sous la présidence très estimée du Professeur Roger HEIM, que supplée diligemment le Médecin Général PETCHOT-BACQUE. L'enfer de Mauthausen est ainsi devenu un foyer d'amitiés solides, profondes, rayonnantes entre des hommes qui se seraient ignorés, peut-être même opposés.

Vive donc l'Amicale de Mauthausen et merci aux camarades du Havre qui, avec HARAUX, ont si bien travaillé à la réussite de son XXVII^e Congrès.

Michel RIQUET.

Allocution du Professeur Roger HEIM Président de l'Amicale

Mes chers camarades,

Une fois de plus nous voici réunis cette année, privés de ceux qui nous ont quittés à tout jamais depuis sept mois. Votre affluence et celle des familles de nos disparus, j'entends ceux dont les traces demeurent dans la terre d'Autriche et sous le ciel de Mauthausen, témoignent de l'attachement à leur image, qui reste intacte. Vous êtes ceux et celles qui sont demeurés tels que nous étiez il y a vingt-sept ans, les yeux ouverts sur ceux qui les ont fermés. Dans la marque du souvenir, dans la mesure de notre devoir, puisse cette conviction vous aider à supporter le poids des désillusions et des inquiétudes ; car si notre culte à nos morts, que nous célébrons ici, reste inébranlable, bien des fissures s'élargissent autour de nous ; bien des échos inquiétants cheminent jusqu'à nous, bien des ignorances en négligent la signification.

Nous savons, chers camarades, comment est né le nazisme, car bien des nôtres, encore ici, ont vécu les signes du mouvement qui emportait cette doctrine délétère irrémédiablement, sous l'indolence des autres gouvernements, après l'affaiblissement de notre pays exsangue, qui sur la Marne avait perdu la moitié de ses élites.

Nous savons quelles furent les étapes de son cheminement et, déjà alors, l'incrédulité ou la peur de ceux qui oublient vite. Quand Hitler envahit la Rhénanie, *une seule voix* dit *non* dans le Parlement. Ce patriote s'appelait, si je ne me trompe, Franklin Bouillon. Quand il s'est agit de répliquer, une seule voix retentit, elle s'appelait Georges Mandel. Et nous savons ce que fut cette chute, équivalente pour nous à un suicide. Et nous savons encore à quoi aurait conduit la victoire du nazisme : il ne demeurerait plus aujourd'hui ni catholiques ni protestants, ni communistes ni conservateurs, ni juifs ni arabes, ni noirs ni nordiques, ni slaves ni latins. Il y aurait le vide culturel et le bruit des chaînes. Ni liberté collective, ni liberté individuelle. Il n'y aurait plus qu'une race de seigneurs dirigée par ses maîtres. Il faudrait peut-être, simplement, que chacun s'en souvienne ou qu'il le sache.

Et pourtant les excès de cette doctrine antihumaine étaient construits sur l'immensité d'un grand peuple riche d'une culture, d'une science, d'une musique, d'une philosophie que tant de génies avaient représentées.

Quels procédés et quelles tendances avaient pu diriger ces machiavéliques desseins jusqu'à risquer, de peu, de les réaliser ?

Suite de l'Allocution du Professeur Roger HEIM

D'abord, l'arme la plus redoutable : *le mensonge*. Celui-ci fait état de la plus grande faiblesse de l'homme, ce qui dort trop souvent en lui, poussé par la facilité, les promesses, sa propension vers l'irréel, qui est la voie menant à la mystification, au cabotinage, au goût du spectacle grandiloquent, à la réceptivité du pouvoir prêtée à l'affirmation bruyante, avec les scènes démoniaques et hystériques que nous avons vues et entendues. Le mensonge ! avec la faveur de la flatterie, de l'orgueil, de la vanité, des promesses démagogiques, du culte du verbe. En face, le manque de courage, la lâcheté, le besoin de se laisser aller comme une feuille morte au gré du courant.

N'oublions pas sous quelles passions publicitaires l'Allemagne, dans sa marche nazie, a succombé sous le nombre, alors que les purs chez elle demeuraient impuissants, et a consenti à Hitler ce qui lui a permis de commencer à réaliser ce qui fut le fruit d'une imagination satanique, où le tempérament sadique était le moteur infernal qui méprise la vie et qui se donne le droit non pas seulement de tuer mais de faire souffrir, et cela naissait d'un être démoniaque dont l'absence de culture et les convictions primaires étaient maintenues à un étage qui fut aux antipodes d'un grand pays de culture et de pensée.

Mais aujourd'hui, et partout ça et là à la surface de la planète, des escarbilles de sang projettent de plus en plus leurs excès

à travers les guerres qui subsistent encore, les hold-up criminels, les excès de sauvagerie, l'effroyable usage que certains êtres tirent de l'assassinat des otages et des innocents, et le viol des enfants. Jamais l'instinct n'a poussé plus loin ses procédés, et leur addition semble tirée des monstrueux usages dont nous avons vécu l'organisation diabolique, à laquelle ont succombé bien des nôtres parce qu'ils étaient ceux dont la France était fière.

Ce qui conduit à penser combien peut être fragile chez trop d'êtres humains, soumis à l'épreuve d'un tyran ou d'une foule fanatisée, cette pellicule de raison, ou de respect, ou de générosité, ou d'apparente douceur qui les enveloppe à l'état pur, pourrait-on dire, et combien vite, sous l'effet de la contamination, la pression de la multitude dirigée, la peur, l'affolement, se dissout ce revêtement pour faire place aux instincts cruels nés du tréfonds de l'espèce humaine. Les peuples les plus primitifs qui subsistent encore sont cependant meilleurs que bien bien des hommes d'aujourd'hui, et cette constatation n'est pas sans nous inquiéter. Mais ne succombons pas, en ces temps de déraison et de violence, à l'incertitude et l'oubli, dans le laisser-aller de l'esprit, loin des renoncements qui nous ont entraînés vers l'abîme.

Le rôle d'une certaine presse n'est pas toujours pour desservir la cause d'une indignité. Je n'en prendrai que l'exemple dont

la publicité s'empare, le scandale que pourrait préparer la publication commentée des mémoires, peut-être apocryphes, d'un nazi notoire échappé au jugement du fait de la responsabilité, voire de la complicité du pays qui le cache ou qui l'héberge, de celui qui, aujourd'hui, avoue la réalité de sa personnalité vivante et de ses assassinats en les camouflant. Depuis 27 ans, celui qui fut l'un des bourreaux de tant de Résistants a pu vivre sous le ciel tropical, sous les arôidées et les orchidées du paradis terrestre, dans le confort et la tranquillité, l'attente de la publication, probablement payée royalement, de ses mémoires. Il n'y a pas de limite à l'immoralité que revêt la réclame faite à ceux-ci.

Et pendant ce temps-là le voile de l'oubli descend, sauf pour nous, sur les tombes de ceux dont la conviction ne laissait place à rien qui fut compromission, faiblesse, duplicité. Parce qu'ils croyaient en l'homme.

Mes allusions ne s'inspirent d'aucun sentiment de haine ou de sectarisme, mais vraisemblablement d'un élémentaire besoin de justice.

Mes chers camarades, mon propos pourrait se résumer simplement dans deux mots : *l'espoir*, parce qu'il nous aide à vivre, et la *vigilance*, parce qu'elle nous en donne la raison.

Mais il est temps d'aborder l'ordre du jour du Congrès.

AVAIENT PRIS PLACE A LA TRIBUNE

Personnalités Excusées

- M. Michel DUBOSC, Président du Conseil général de la Seine-Maritime.
M. André BETTENCOURT, Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan.
Mme D'AYEN, M. Louis MARTIN-CHAUFFIER, pour l'Amicale de Bergen-Belsen.
M. BRUN, pour l'Amicale de Dora-Ellrich.
M. LLOUBES, pour l'Amicale de Buchenwald-Dora.
Dr A. BOHN, pour l'Amicale de Dachau.
Général GINAS, pour la Confédération nationale des C.V.R.

Avaient pris place à la tribune : notre Président le Professeur Roger HEIM, M. HACQ, le Général PETCHOT-BACQUE, Frédéric RICOL, le Révérend-Père RIQUET, Emile VALLEY, André LAITHIER, Robert CORBIN.

- M. ARMAND, représentant M. DEKER, Directeur interdépartemental du Ministère des Anciens Combattants.
M. CHEVALIER, Secrétaire général de l'Office des Anciens Combattants.
M. André DUROMEA, Député-Maire du Havre, déporté de Neuengamme.
M. Louis EUDIER, Conseiller général, déporté d'Auschwitz, représentant la F.N.D.I.R.P.
M. Jean RANGEE, ancien de Neuengamme, représentant la F.N.D.I.R. et l'U.N.A.D.I.F.
M. GERLING, Vice-Président de la F.N.D.I.R. du Havre, représentant le Dr SORET, Président.
M. Robert LENOBLE, Vice-Président du Conseil général, Président de la Commission départementale du Conseil général.
M. Jean MARTIN, représentant de l'A.N.A.C.R.
M. EBLAGON, Secrétaire général de l'Amicale d'Aurigny.
M. Louis JOUVIN, représentant l'Amicale d'Auschwitz.

TELEGRAMMES

Message d'amitié et de salutations de Léopold PROSENC, de Prague, au nom de tous les anciens déportés tchécoslovaques à Mauthausen.

Salue Congrès Amicale Mauthausen. Honore mémoire héros tombés à Mauthausen et commandos et depuis retour. Exprime aux rescapés et familles sentiments profonds respect et affection. Souhaite grand succès à travaux Congrès.

Marcel PAUL, Président de la F.N.D.I.R.P.

Fraternelles pensées et succès pour vos travaux Congrès.
Amicale de Sachsenhausen.

Camarades en croisière pensent à vous. Bons vœux réussite pour travaux.

HENRIET - DIDIER - BONNEFOI - MALLE -
JAUREGUY - THOMAS - TRIER.

CAMARADES & FAMILLES

EXCUSES AU CONGRES 1972



De BOUARD Michel, Mauthausen 63 584 ; ALMARZA Paul, Mauthausen, mle 4 428, en convalescence après une intervention chirurgicale ; ANE Louis, Melk-Ebensee, mle 61 868 ; AVERBUCH Michel, Melk-Wiener-Saurer, mle 62 850, pour des raisons de santé ; BARGUENO Ramon, Mauthausen-Steyr, mle 3 183 ; BASTIAN Louis, Gusen I, mle 59 533, vient de sortir de l'hôpital ; BASTIDA Mathias, Gusen I et II, mle 48 788 ; BEAUCLAIRE Marcel, Wiener-Neudorf, mle 37 751, actuellement en cure à Dax ; BINET Marcel, Gusen, mle 53 630, actuellement en cure ; BLONDEL Pierre, Melk-Ebensee, mle 61 981, actuellement à l'étranger ; Mme BRUDER, veuve de notre camarade BRUDER Rubin, décédé en 1963.

CHARE André, Linz, mle 59 718 ; CHAZELET Louis, Ebensee, mle 121 894 ; CLERMONT André, Gusen I, mle 59 751, actuellement hospitalisé ; Mme COCHARD, veuve de notre camarade COCHARD Max, décédé à Hartheim ; CONSTANTE Mariano, Mauthausen, mle 4 584, actuellement à l'étranger ; COUDREY Fernand, Mauthausen, mle 132 565, pour des raisons de santé ; Mme COUTIN, veuve de notre camarade COUTIN Henri, décédé en 1971 ; DELOULE Robert, Gusen II, mle 59 834 ; FERNANDEZ AVILES Eugenio, Ebensee, mle 4 874 ; Mme GALICIER, Fernande, anc. de Ravensbrück-Mauthausen, mle 1 776 ; Mme GINDRE, veuve de notre camarade GUERIN Jacques, décédé à Mauthausen ; GAUDILLERE Louis, Linz, Ebensee-Melk, mle 26 733, très fatigué ; GOUREAU René, Gusen I, mle 48 684 ; GRABETTE Paul, Mödling, Schwechat, Florisdorf, mle 35 143 ; HALLERY Raymond, Melk-Ebensee, mle 62 521 ; HENRIET Jacques, Ebensee, Redl-Zipf, mle 26 474.

HUNEAU Félix, Melk, mle 133 518 ; JACQUES Julien, Gusen, mle 62 576 ; Mme JARDEL, veuve de notre camarade JARDEL Henri, décédé à Hartheim ; JAYER Pierre, Mauthausen, mle 138 044 ; KRZYNSKI Jaroslav, Melk, mle 26 297 ; LAFFITTE Jean, Ebensee, mle 25 519, actuellement à l'étranger ; LATRE Féliciano, Mauthausen, mle 4 680 ; LAMPE Maurice, Mauthausen, mle 60 122 et Madame, ancienne de Ravensbrück-Mauthausen ; Mme LECOMTE, veuve de notre camarade LECOMTE Roger, décédé à Gusen ; Mme LECOUTRE, veuve de notre camarade LECOUTRE Roland, décédé en 1970 ; Mme LE NORMAND, veuve de notre camarade LE NORMAND Pierre, décédé à Mauthausen ; MARQUEZ-RUBIO Ildelfonso, Ebensee, mle 4 787 ; BOURLIER Elie, Loibl-Pass.

Mme MARTIN Béatrix, veuve de notre camarade MARTIN Etienne, décédé en 1967 ; MAUGER Pierre, Gusen, mle 49 930, pour raisons professionnelles ; MENARD Henri, Steyr et Linz, mle 53 917 ; MORALES Jacinto, Mauthausen, mle 4 546 ; MULLER René, Steyr, mle 53 945 ; NOLL Guy, Steyr-Gusen, mle 60 374, pour raisons de santé ; OLMEDO Vicente, Melk-Ebensee, mle 63 117 ; PASSAGEZ Gaston, Gusen I, mle 43 327 ; PENA BOIX José, Ternberg, mle 4 646, pour raisons de santé ; PRADALES Pierre, Melk-Ebensee, mle 63 005 ; PUYBOUFFAT Roger, Loibl-Pass, mle 39 483, pour raisons de santé ; QUESADA Ciriaso, Mauthausen, mle 46 110, pour raisons de santé ; RAFIN Paul, Mauthausen, mle 28 460.

RAZOLA Manuel, Mauthausen, mle 3 793 ; pour raisons de santé ; REGNAULT Lucien, Melk, mle 63 030, pour obligations professionnelles ; BOBIDET Albert, Linz, mle 90 252 ; ROMERO Antoine, Dachau-Mauthausen-Ebensee, mle 99 013 ; ROVIRA Guillaume, Mauthausen, mle 4 912, pour raisons de santé ; SANGIARD André, Mauthausen, mle 60 580 ; SAN MARTIN Manuel, Steyr, mle 4 949, pour raisons de santé ; SCHERER Paul, Melk-Ebensee, mle 63 182 ; SCHILLING Fernand, Gusen II, mle 99 174 ; SCHOSMANN Pierre, Gusen-Steyr, mle 27 835 ; SERGEANT André, Wiener-Neudorf, mle 60 578, pour raisons de santé ; THEETEN Robert, Loibl-Pass, mle 60 625 ; THOMAS Claude, Melk-Ebensee, mle 63 221 ; Abbé VARNOUX, Ebensee, mle 63 273.

VIAL CANDIA Miguel, Gusen I, mle 45 647 ; VIENNOT Pierre, Melk-Ebensee, mle 63 299 ; WALLE Georgette, Ravensbrück-Mauthausen, mle 2 763 ; ZAMANSKY Marc, Melk, 63 334 ; Dr ZIOMKOWSKI Henryk, Mauthausen, mle 57 810 ; PAROUTY Georges, Gusen-Steyr, mle 49 906 ; ARBOLEDA Ramon, Gusen, mle 45 681 ; CHARON Serge, Melk-Ebensee, mle 62 134 ; GRAU Jésus, Gusen, mle 4 184 ; GRUFFAZ Louis, Linz I et III, mle 62 495 ; BARTY Robert, Linz-Redl-Zipf, mle 28 682 ; BAILINA Joseph, Mauthausen, mle 4 971 ; PASSARD Maurice, Gusen I et Steyr, mle 26 489 ; LECARVAL René, Melk, mle 62 085.

Le Président donne la parole à notre Vice-Président le Général PETCHOT-BACQUE qui lit la liste de nos camarades morts depuis l'Assemblée générale d'octobre 1971, et demande une minute de silence en leur mémoire :

LISTE DES CAMARADES MORTS

Depuis l'Assemblée Générale d'octobre 1971

LEBRETON Lucien, Gusen et Linz, matricule 47 688.

AREY-ROLLOT, Mauthausen.

DE RUS-LOZANO Antonio, Schwechat, Florisdorf, Mödling, matricule 4 333.

Abbé DUTAUD Jean, Ebensee, matricule 26 177.

COMMESSIE Gustave, Wiener-Neustadt, matricule 28 000.

MESSAOUD-LAYACHI Sam, Linz III, matricule 89 800.

PICOT Paul, Wiener-Neudorf, matricule 60 434, Vice-Président de notre Amicale.

SAVOIE Pierre, Linz III, matricule 88 942.

SENDER FAU, Mauthausen, matricule 31 943.

TORRES VICENTE Matias, Mauthausen, matricule 3 750.

TRANCHANT Charles, Loibl-Pass, matricule 28 614.

BARRENA-TOBALO Sébastien, Mauthausen, matricule 3 188.

BURAH Gabriel, Mauthausen, matricule 176 123.

BUSQUET Armand, Loibl-Pass, matricule 26 996.

FAQUET René, Mauthausen.

LEBRUN Léon, Mauthausen, matricule 99 693.

JDANOWSKY Nicolas, Mauthausen.

MEREU Jean, Mauthausen.

MONNIER Fernand, Loibl-Pass, matricule 28 351.

NOURY Jacques, Loibl-Pass, matricule 26 850.

PHILIPPE Jean, Wiener-Neudorf, matricule 60 433.

TEIXIDO-CAMPA José, Mauthausen, matricule 4 595.

VICO Edmond, Linz, matricule 60 672.

Colonel DE DIONNE Jacques, Mauthausen.

FRIAS-ALVAREZ Antonio, Mauthausen, matricule 3 884.

BROSSARD Maurice, Loibl-Pass, matricule 59 653.

MARTIN-PASCUAL Thomas, Loibl-Pass, matricule 60 252.

BELIN François, Melk-Ebensee.

ALVAREZ-FERNANDEZ Secondino, Mauthausen.

ROCHE Robert, Melk-Ebensee, matricule 63 079.

PERREVE Georges, Loibl-Pass, matricule 28 410.



Rapport d'Activité

présenté par
Emile VALLEY

Je pense que vous vous souviendrez tous des paroles si émouvantes que vient de nous dire notre Président.

Nous voici à nouveau rassemblés pour faire le bilan de l'activité de notre Amicale au cours de 1971, je dirai plutôt un rappel de cette activité, car elle fut déjà en partie exposée lors de notre Assemblée générale au mois d'octobre 1971, et vous la connaissez aussi par les cinq bulletins parus l'année dernière.

Bien sûr, elle est toujours orientée vers ce qui est et reste notre but et que nous pouvons définir ainsi :

- Rassembler les Déportés et Familles de nos disparus.
- Sauvegarder les droits des uns et des autres.
- Être solidaire et aider moralement et matériellement ceux qui sont en difficulté.
- Rendre hommage à nos morts.
- Enseigner aux jeunes ce que fut la déportation et ses causes, les inviter à être vigilants pour en éviter le retour.

En ce qui concerne les droits des déportés, l'application du décret sur l'égalité des droits se poursuit, et nous rappelons que le deuxième quart de la différence entre pension D.R. et D.P. est applicable à partir du 1^{er} janvier 1972, mais nous regrettons que la régularisation des paiements tarde tant, le personnel chargé de cette tâche au Ministère des Anciens Combattants étant insuffisant pour faire cet important travail.

L'égalité des droits est un avantage certain et nous en avons remercié le ministre des Anciens Combattants. Mais nous demandons aussi que nos camarades Internés Résistants et Politiques qui ont fait parfois des années de prison, puissent bénéficier de la présomption d'origine en matière de pension. Beaucoup de camarades ont fait deux ans et plus de prison en France ; il faut donc les appuyer pour qu'ils obtiennent une juste réparation.

Dans d'autres domaines, hélas ! plusieurs de nos demandes n'ont pas encore reçu satisfaction et c'est pourquoi nous devons poursuivre nos efforts pour obtenir :

— Que l'attribution de la pension d'ascendant ne soit pas tributaire des ressources, et en attendant une solution favorable en ce sens, je pense que nous devons demander à nouveau que pour le calcul des impôts sur le revenu, un abattement supplémentaire d'une demi-part soit accordé aux ménages d'ascendants dont un enfant est mort pour la France, comme il est accordé aux personnes seules se trouvant dans le même cas. Cette décision permettrait à certains de percevoir la pension d'ascendants qui leur est actuellement refusée si leur revenu annuel atteint 10 300 F. L'abattement sur leur revenu porté à deux parts et demie leur permettrait de toucher la pension d'ascendant si leur revenu ne dépassait pas 12 900 F.

Certes, ce ne serait pas encore la solution à laquelle nous aspirons, car nous maintenons que la pension d'ascendants devrait être considérée comme une réparation et par conséquent ne pas être tributaire des ressources, mais enfin ce serait déjà un progrès.

— Nous répétons aussi une demande que nous avons maintes fois formulée, à savoir : « Que les ascendants puissent bénéficier de la Sécurité Sociale par prélèvement sur leur pension, comme c'est le cas pour les veuves ou les déportés n'étant pas affiliés par ailleurs.

Bien entendu, c'est toujours volontiers que nous donnons tous les renseignements et notre appui aux Déportés et Familles en ce qui concerne leurs droits. Maintes fois dans l'année nous en avons eu l'occasion.

LA SOLIDARITE aussi n'est pas oubliée, et nous remercions vivement tous ceux qui nous aident par leurs dons.

En 1971, à l'occasion des fêtes de fin d'année, nous avons fait 36 colis contenant des douceurs, des vêtements, etc., et lorsque nous le jugeons plus profitable pour nos amis, nous envoyons des mandats leur permettant d'adoucir les fêtes de fin d'année. En 1971, nous avons envoyé 16 mandats.

D'ailleurs, vous avez pu constater, à la lecture de notre bulletin, quel réconfort ces gestes de solidarité apportent à nos camarades et aux familles de nos disparus. Nous vous recommandons de nous signaler les personnes auxquelles il serait bon de manifester ainsi la solidarité de l'Amicale et l'amitié des rescapés de Mauthausen.

LE CHATIMENT DES CRIMINELS DE GUERRE est aussi un point qui a pour nous une grande importance, car bien que cela puisse paraître incroyable, comme vous le savez, beaucoup vivent encore en liberté. Je ne m'étendrai pas longuement sur ce sujet, notre ami Saly GRYNVOGEL qui représente l'Amicale au sein du Comité de liaison français pour la recherche et le châtiement des criminels de guerre, vous en dira quelques mots tout à l'heure.

Qu'il me soit permis cependant de vous signaler un fait récent : lors du pèlerinage que nous venons de faire à Mauthausen, exactement le 13 mai, j'ai appris que le SS GOGL qui était, en 1942, commandant de la Strafkompagnie et blockführer à Mauthausen, à Loibl-Pass en 1943 et à Ebensee en 1944 et dont le procès a eu lieu le 5 mai 1972, a été acquitté par la cour de Linz (Autriche). Pourtant, le 7 septembre 1944, il avait fait exécuter et avait même participé lui-même à l'exécution de 46 parachutistes hollandais, anglais et américains. Le 17 novembre 1944, à Ebensee, il a exécuté trois déportés, dont un Français, notre camarade SALIAMONAS Léon, matricule 26 305.

Je pense que nous devons protester d'une façon énergique et qu'à la fin de notre Congrès nous devrions rédiger une résolution de protestation contre cet acquittement, résolution que nous adresserons à l'ambassadeur d'Autriche en France, au Président de la République autrichienne et aussi au gouvernement de la Haute-Autriche, car il n'est pas possible de concevoir que cet individu, après avoir commis de tels crimes, crimes qui ont été prouvés, puisse vivre en liberté.

RENDRE HHOMMAGE A NOS MORTS. C'est ce que nous tenons à faire en assistant aux cérémonies organisées en leur souvenir sur le plan national et sur le plan particulier de Mauthausen, c'est-à-dire pour Paris deux fois par an en nous recueillant devant notre monument au cimetière du Père-Lachaise, le jour du Souvenir des Déportés (fin avril) et le jour de la Toussaint. Egalement en commémorant ensemble l'anniversaire de la libération du camp en nous rassemblant chaque année le 5 mai à l'Arc-de-Triomphe.

Je dois dire que je regrette profondément que nous ne soyons pas aussi nombreux que je le souhaiterais. Il est vrai que lors de la Journée du Souvenir des Déportés, il y a partout des cérémonies, ce qui disperse nos amis dans toutes les directions, mais je pense aussi que certains oublient et je leur conseille d'en noter les dates dans leur agenda, dès qu'elles sont annoncées sur notre bulletin. Je crois que c'est un devoir pour chacun, et, en même temps, un geste d'amitié à l'égard des familles de nos disparus. Et puis, si nous, nous oublions ! Comment pourrions-nous nous étonner que ceux qui n'ont pas connu cela s'en désintéressent ?

Le souvenir est lié à l'enseignement que nous devons répandre par les projections de films, suivies de débats ; la présentation de l'exposition, et nous ne saurions trop vous inciter à poursuivre et à développer ces activités. C'est là un point très important, car nous sommes tous conscients que notre expérience peut et doit servir, mais pour cela il faut la faire connaître et développer les moyens de diffusion. C'est pourquoi à la présentation de notre exposition, à la projection des films et aux débats qui suivent nous ajoutons la diffusion des livres sur la déportation, et particulièrement la brochure sur le camp de Mauthausen et les commandos, qui est en même temps un historique du camp. Cette brochure, éditée par l'Amicale dès 1952 et traduite en allemand, a été diffusée à 20 000 exemplaires.

Il en est de même de l'album photographique, reproduction des documents originaux que Francisco BOIX, un camarade espagnol, avait subtilisés aux SS au péril de sa vie et qu'une femme autrichienne avait cachés jusqu'à la libération du camp.

Cet album a été également diffusé à 20 000 exemplaires.

Aussi bien la brochure que l'album sont très demandés et aident largement à faire connaître ce que fut la déportation à Mauthausen, puisqu'ils sont constitués de documents originaux.

Je veux signaler, à nouveau, le travail important que Daniel PIQUEE-AUDRAIN fait chaque année au camp, pendant deux mois, en guidant les groupes de Français, leur expliquant, les aidant à tirer les leçons de leur visite et en vendant avec Michèle un grand nombre de guides du camp et de brochures. De cela nous devons les féliciter et les remercier. Merci aussi à Madeleine, Karin, les secrétaires, de tout ce qu'elles font pour l'Amicale. Germaine, Micheline et tous ceux qui veulent bien nous aider en toutes circonstances.

SOUVENIR ET ENSEIGNEMENT sont liés aussi dans nos pèlerinages. En 1971 il y eut trois groupes rassemblant 195 personnes. Le premier pèlerinage de cette année est terminé depuis quelques jours. Comme chaque année au mois de mai nous avons participé à la cérémonie internationale commémorant l'anniversaire de la libération du camp avec les représentants de plusieurs nations : Autrichiens, Allemands, Belges, Luxembourgeois, Hongrois, Italiens, Tchécoslovaques, Soviétiques, Roumains, Yougoslaves, Bulgares, etc.

Les jours précédents, nous nous étions rendus dans les commandos de Melk, Ebensee, Linz, Steyr, Hartheim et Gusen, nous recueillant et déposant des fleurs en souvenir de nos morts.

Les participants ont fait, sous la conduite de Daniel, une visite complète du camp central et du Musée. Je pense que cela est très important. Dans notre groupe, il y avait des veuves, des mamans, des enfants, des petits-enfants, des frères et sœurs de nos disparus, des anciens déportés et leurs épouses, leurs enfants, d'autres membres de leur famille. Plus de la moitié de ce groupe participait à un pèlerinage pour la première fois et à nouveau j'ai senti combien nos pèlerinages sont et peuvent rester vraiment un moyen d'enseignement allié au souvenir de nos morts, car le camp de Mauthausen est presque intact. Une grande partie des bâtiments d'origine y subsistent, et souvent

les personnes qui font le pèlerinage pour la première fois nous disent : « J'en avais entendu parler, mais je ne pouvais pas m'en faire une idée exacte. C'est seulement en venant là que je me rends compte et que je comprends vraiment. »

Alors je pense, mes camarades, mes amis, que vous devez engager vos enfants, vos petits-enfants, à participer avec vous à nos pèlerinages. Je crois que nous devons étudier dans nos prochaines réunions de Conseil d'Administration et de bureau le moyen d'offrir à quelques lauréats du Concours National de la Résistance le voyage pour participer à l'un de nos pèlerinages.

Il semble que ce soit là un moyen d'enseignement de première importance que nous ne devons pas négliger, il faut que les leçons tirées de l'expérience que nous avons vécue servent aux jeunes afin que, mieux instruits, ils sont plus vigilants.

Il faut absolument qu'ils comprennent que, avec nous, puis après nous, ils devront lutter contre le retour du fascisme et du nazisme, qui relèvent la tête et qui se traduit de plusieurs façons : manifestations, profanations en plusieurs endroits et je ne citerai qu'un fait récent : à Pont-à-Mousson, où lors des cérémonies du Jour du Souvenir de la Déportation, après la sonnerie « Aux morts » et à peine « La Marseillaise » terminée, deux jeunes gens dérobèrent la gerbe de fleurs qui venait d'être déposée par le maire et l'emportèrent dans un café proche, tel un trophée. Inutile de vous dire que la réaction fut rapide et que les deux voyous furent immédiatement conduits au commissariat. Mais que penser aujourd'hui d'un tel acte de profanation ? Il est certain que les parents ont une grande part de responsabilité dans cette affaire. Ce n'est peut-être qu'un incident, mais il faut veiller et rappeler à tous que c'est grâce au sacrifice et au martyr des résistants et des déportés qu'ils doivent de vivre aujourd'hui dans la paix !

Certes, nous ne devons pas céder au pessimisme, mais nous devons conjuguer nos efforts pour préserver la mémoire de nos morts, pour empêcher le retour du nazisme et du fascisme. C'est une œuvre importante, puissions-nous la remplir fidèlement et avec courage, notre Amicale devant toujours être digne de tous nos camarades morts pour la paix et la liberté.



Vue d'ensemble de la Tribune lors de l'Assemblée Générale

RAPPORT MORAL

Présenté par André Laithier

Monsieur le Maire,
Chers amis,
Chers camarades,

Vous avez tous eu l'occasion de lire le rapport moral que j'ai présenté à la dernière Assemblée générale de l'Amicale, en octobre dernier. Ce rapport a été adopté à l'unanimité, et la publication en a été décidée et réalisée. Ce qui n'a pas eu le même succès, c'est la diffusion de ce texte, en dépit de quelques initiatives particulières. Il y a là un problème qui rejoint celui de l'activité générale de notre Association, et nous allons avoir l'occasion d'en reparler.

Mais je crois utile de rappeler brièvement le contenu de ce rapport moral, et d'examiner au passage si des faits nouveaux sont venus confirmer ou infirmer les idées essentielles.

La première idée était que bien des gens voudraient que les témoins que nous sommes oublions ou se taisent. Parmi ceux-là, il y a la grande masse des gens qui, pendant les années noires, n'ont rien fait, se sont accommodés, bien ou mal, de l'occupation allemande. Ensuite, ceux qui ont collaboré avec l'ennemi, et puis ceux qui ont carrément profité de la situation.

La deuxième idée était que nous étions liés à tout jamais par le serment de 1945 fait à nos camarades morts au camp, et que la meilleure manière de tenir ce serment : « Plus jamais ça » était de dénoncer sans relâche et jusqu'à notre dernier souffle les véritables responsables de la barbarie nazie. Ceux qui ont financé les S.A., puis les S.S., ceux qui ont armé Hitler, et qui lui ont survécu, ceux qui ont conservé leur puissance intacte en dépit du désastre militaire de l'Allemagne.

La troisième idée était que nous ne devons pas céder au découragement, que notre action est utile et qu'en particulier, la jeunesse est très réceptive au témoignage que nous lui apportons, et que ce témoignage, le seul authentique, est indispensable. Cette jeunesse veut savoir de nous ce qui peut lui servir à elle pour son avenir.

En conclusion, le rapport exprimait l'idée que c'est maintenant la raison d'être de l'Amicale de faire le maximum pour informer cette jeune génération, par le film, l'exposition, le débat.

Je ne crois pas avoir quelque chose à changer par rapport à cette analyse, qui ne date que de quelques mois, mais je voudrais vous faire part de quelques sujets d'inquiétude.

Il m'apparaît d'abord que nous, Déportés, nous comptons de moins en moins dans les préoccupations de l'opinion publique. Nous savons l'importance du rôle de la presse, de la radio, de la télévision dans l'information et la sensibilisation de l'opinion publique. Eh bien ! force nous est de constater que de ce côté, c'est le mur du silence, sauf pour quelques aspects d'apparence sensationnels, tels l'affaire Barbie, sur lesquels nous reviendrons.

Il y a eu un grand rassemblement européen des Anciens combattants et Victimes de guerre à Rome, du 18 au 20 novembre 1971. Dix-neuf pays y étaient représentés, y compris l'Allemagne. De très hautes personnalités ont envoyé des messages : le Président de la République italienne, M. SARRAGAT, le Chancelier Willy BRANDT, le Maréchal TITO. La conférence était mar-

quée par la présence de ministres italiens, du maire de Rome, du Président de la République d'Autriche, M. JONAS.

Et le samedi 20 novembre, tous les délégués de près de cent Organisations de combattants, de résistants, de déportés de la dernière guerre furent reçus au Vatican par le Pape Paul VI qui les félicita de leur initiative et de leur volonté de paix dans un message lu en français.

De ce message d'une si grande portée, permettez-moi de vous lire un passage :

« Les objectifs que vous mettez en avant, comme condition de la sécurité et de la paix, se rencontrent en grande partie. Nous le relevons volontiers, avec ceux que Nous inspiront notre souci évangélique de la justice et de la paix, et Notre désir de servir l'humanité avec l'amour même de Notre Seigneur Jésus-Christ : le droit des personnes et des peuples à être considérés dans leur dignité, leur originalité, leur souveraineté, et par conséquent l'élimination du recours à la force offensive, la renonciation à l'escalade ruineuse des armements de plus en plus meurtriers, l'éloignement de la haine et des discriminations de toutes sortes. Nous pensons, Nous aussi, que ce sont-là, entre autres, les chemins obligés qui éviteront à l'humanité, et d'abord à l'Europe, les horreurs qu'elle a connues.

En terminant, comment ne pas tourner avec vous Nos regards vers les jeunes générations ? Vous savez la générosité d'un grand nombre de ces jeunes, vous mesurez aussi leur désarroi et leur impatience devant un monde qui ne peut guère les satisfaire. Par le dialogue que vous entretenez avec eux, à partir du précieux témoignage qu'il vous appartient de donner, de par votre douloureuse expérience vous désirez leur transmettre les principes qui vous tiennent si légitimement à cœur : la justice entre les peuples, la sécurité, l'amitié, la paix ! »

Qui de nous ne souscrit pas à ces paroles ? Est-ce que ce n'est pas là, magnifiquement résumé à son essence même, le programme que nous nous sommes assigné ? Nous pouvons, sans réserve, nous réjouir pleinement de cette approbation complète de notre action par le Pape Paul VI.

Mais est-ce que cela n'aurait pas dû figurer à la une de tous les journaux de France ? Est-ce que la télévision n'avait pas son rôle à jouer ? Est-ce que la radio n'avait rien à dire ? Ou bien tous les gens qui dirigent ces moyens d'information estiment-ils que cela n'intéresse pas les Français ? Quand ces anciens combattants lancent à tous les peuples d'Europe un appel solennel aux peuples (je cite) « de toutes les nations qui aspirent à plus de justice sociale, dans une vie libre et paisible, à apporter une contribution décisive à la construction d'une Europe pacifique, gage fondamental de la paix dans le monde », est-ce qu'il est admissible d'étouffer leur voix ?

Et pourtant ! Combien d'entre vous auraient eu connaissance de cet appel s'il n'y avait pas les journaux propres à la déportation ou au monde ancien combattant, et parmi ceux-ci, modestement, notre bulletin de l'Amicale ?

Ce silence scandaleux de la grande presse et de l'O.R.T.F., nous le retrouvons à propos des grandes manifestations des journées de la déportation : quelques images furtives, un entrefilet dans un bas de page, voilà tout l'intérêt que nous inspirons aujourd'hui.

Et même lorsque, à Compiègne, une foule nombreuse vient participer à l'inauguration du monument de Royallieu, en présence du ministre des Affaires Étrangères et des représentants des missions militaires alliées : Grande-Bretagne, Union Soviétique, États-Unis, lorsque des milliers de Déportés et Familles refont en un long cortège le chemin du camp à la gare, ce chemin où tant des nôtres firent leurs derniers pas en terre française, eh bien ! même en cette occasion, c'est le même rideau, le même voile de l'oubli que l'on tire sur le souvenir des martyrs.

Est-ce qu'il n'y a pas dans tout cela de quoi susciter notre émotion ?

Et pourtant ! N'avons-nous donc pas nous-mêmes une grande part de responsabilité dans cette indifférence ? Je sais ce que l'on va me dire : l'âge, la maladie, l'éloignement, la fatigue, les occupations... Mais n'est-ce pas navrant de constater qu'à la veillée du souvenir à la Crypte des Déportés, seule une dizaine de déportés (en dehors des porte-drapeaux) sont restés jusqu'à 20 h, dont 5 de Mauthausen, il est vrai.

Qu'au Père-Lachaise, nous étions 25.

Au Mont-Valérien, une douzaine de l'Amicale.

Et 30 à l'Arc de Triomphe, le 5 mai, pour ranimer la flamme au nom de nos morts ?

Alors ne nous étonnons pas, mes camarades, si après cela on ne nous prend pas d'avantage au sérieux.

Et pour les activités propres à l'Amicale, pas une exposition, pas une projection de films, pas un débat avec la jeunesse depuis plus de six mois.

Croyez-vous que nous pouvons continuer ainsi, qu'il nous suffit de nous gargariser avec ce que nous avons pu faire de bien ces dernières années, nous reposer sur nos lauriers ? Si je me trompe, si j'exagère, tant mieux. Si certains d'entre vous viennent nous dire ce qu'ils ont réalisé de positif, je m'en réjouirai.

Mais, de toute façon, rappelez-vous : en octobre, j'avais conclu le rapport moral par ces mots : « L'Amicale, mes chers camarades, c'est-à-dire nous tous ! » Ce n'était pas par hasard, et je continue à attacher la plus grande importance à cette idée. L'Amicale, ce n'est pas le Bureau, ce n'est pas le Président, ce n'est pas le Secrétaire général ; c'est d'abord et avant tout l'union de toutes les bonnes volontés, l'initiative et l'action de tous les camarades. Qu'on me comprenne bien ! Il ne s'agit pas, dans mon esprit, d'assimiler l'Amicale à une organisation militante du type des partis politiques, et même pas du type des Fédérations de déportés. C'est d'abord et avant tout le lieu de rencontre amical et fraternel des rescapés, où nous pouvons témoigner de notre sollicitude envers les familles de nos camarades victimes des nazis. Mais dans la simple expression de notre fidélité à leur souvenir, dans la transmission de notre témoignage à la jeunesse d'aujourd'hui (qui a besoin de nous, même si elle ne le sait pas, parce que personne ne le lui dit), il y a tant à faire, et tant de manières de le faire, de la simple présence occasionnelle à l'activité continue, qu'il y a place pour tout le monde, qu'il y a possibilité pour chacun et chacune d'apporter sa pierre à l'édifice commun.

Alors, sur ce point, mes chers amis, je vous invite fraternellement à un sincère examen de conscience.

Mais nous avons aussi d'autres sujets d'inquiétudes. Je ne parlerai d'aucun grand événement mondial, et pourtant assurément, il y a bien des raisons de n'être pas tranquille. Quand un sondage d'opinion à Francfort révèle que plus de 50 % des industriels ouest-allemands estiment que le national-socialisme était une bonne chose mais a été mal appliqué, quand on sait que ce sont ces gens-là, et les plus puissants d'entre eux, qui tiennent les leviers de commande des moyens d'information, on n'a plus à s'étonner des difficultés rencontrées par la politique de détente et de normalisation des relations internationales entre l'Est et l'Ouest.

Quand on constate les progrès du mouvement néo-fasciste M.S.I. en Italie, on n'a pas lieu non plus de se réjouir.

Mais c'est surtout ce qui se passe en France qui doit retenir notre attention.

C'est un fait que la campagne pour la réhabilitation du traître Pétain a repris une certaine ampleur, et qu'on s'efforce d'habituer l'opinion publique à une image de ce personnage qui n'a rien à voir avec sa vraie nature.

C'est un fait qu'à l'enterrement de Xavier VALLAT, ancien commissaire de Vichy aux Affaires juives, de nombreuses personnalités, y compris des personnalités officielles, sont venues apporter leur caution à la collaboration dans ce qu'elle avait de plus méprisable.

C'est un fait que DARQUIER de PELLE-POIX, autre nazi natif de France, réfugié depuis la Libération chez son ami Franco, a effectué des démarches pour rentrer en France, considérant, peut-être à juste titre, que le temps de l'oubli est venu.

A ces manifestations des nostalgiques de Vichy, il faut ajouter les activités multipliées d'Ordre Nouveau, encouragé par la mansuétude, à nos yeux inadmissible, du gouvernement.

Et je répète ici la question posée en octobre : qui paye, qui finance les troupes de choc des nouveaux S.A. de ce mouvement néo-nazi ?

Dans ce domaine encore, la réplique à toute cette propagande des nostalgiques de l'hitlérisme, reste l'apanage des faibles journaux des Fédérations de déportés et d'un certain nombre d'Organisations d'anciens combattants.

Sur ces problèmes quel est donc le rôle de la grande presse ? On peut dire qu'elle ne nous aide que très partiellement, et seulement quand il y a une information sensationnelle. Par exemple, au sujet de l'affaire Barbie. Et c'est là-dessus que je voudrais conclure ces quelques réflexions, apportées en complément au rapport moral du mois d'octobre dernier.

Dans cette affaire, que l'on a une fâcheuse tendance à isoler de toutes les autres affaires de criminels de guerre, les intentions de la grande presse, de la télé, sont-elles si pures ? Où veut-on en venir ? Quelle image veut-on donner des buts des 50 organisations regroupées dans le Comité pour la recherche et le châtimement des criminels de guerre ?

Qu'est-ce qui va rester dans la tête des lecteurs et des téléspectateurs moyens ? N'est-ce pas une image de « chasseurs d'hommes », acharnés sur un homme simple qui vit tranquillement dans son coin, pour la satisfaction d'instincts sanguinaires, ou d'une haine tenace et impitoyable, etc. ?

Et en polarisant l'attention sur le cas Barbie, et sur un soi-disant côté mystérieux de cette affaire, est-ce qu'on ne fait pas le silence sur toute une série de criminels de

guerre avérés, patents, connus, et pour lesquels aucune extradition n'est nécessaire, et qui vivent tranquillement de leurs rentes, parfois blanchis par leurs anciens complices ?

Je crois qu'il nous faut, au Comité de liaison, exiger que nos buts soient éclairés, que la presse en fasse état, et peut-être qu'ils soient plus nettement définis :

- que Barbie soit jugé, ainsi que tous ses pareils, sur le lieu de ses crimes ;
- qu'on rappelle ce qu'il a fait ;
- quels ont été ses complices ;
- qui étaient ses maîtres ;
- qui profitait de ses crimes ;
- qui le protège encore ;
- et quels risques son impunité fait courir à la jeunesse, etc.

Nous ne pouvons pas permettre qu'on dénature la morale de nos exigences dans ce problème du châtimement des criminels de guerre. Ce n'est pas tant aux individus que nous voulons nous attaquer qu'à l'idéologie qui les a animés pour accomplir leurs crimes. Si nous exigeons leur juste châtimement, à la mesure de leurs forfaits, c'est pour décourager ceux qui seraient tentés de les imiter ; ce n'est pas un cri de vengeance pour les morts d'hier, mais un cri d'alarme pour sauver les vivants, et pour préserver notre jeunesse de tout risque semblable pour demain.

Je voudrais enfin vous parler brièvement d'un autre sujet d'inquiétude. Il s'agit de l'union de la déportation. Voilà 27 ans que nous sommes rentrés des camps, et à ce moment-là, je ne crois pas qu'un seul d'entre nous aurait pu penser que les rescapés allaient se répartir en plusieurs organisations, se diviser, s'opposer les uns aux autres. Je ne crois pas qu'un seul d'entre nous l'ait jamais souhaité. Et pourtant, nous voici appartenant à deux Fédérations différentes et bien souvent hostiles, ce qui a pour première conséquence que beaucoup de Déportés et davantage encore de Familles ne veulent appartenir à aucune. Je ne veux pas ici faire de procès, ni rechercher les origines de cette scission, ce qui ne m'empêche pas d'avoir mon idée personnelle là-dessus. Mais ce qui me paraît important, c'est que l'Amicale de Mauthausen, et aussi d'autres Amicales de camp, font la preuve que les Déportés et Familles peuvent et

veulent cohabiter dans une même organisation, sans discrimination politique ou philosophique et peuvent et veulent agir ensemble dans l'esprit de la Déportation. Qu'il me soit permis de rappeler que notre cher Paul PICOT, que nous avons eu la douleur de perdre voici quelques mois, était un bel exemple d'esprit unitaire, ce qui n'allait pas, d'ailleurs, sans susciter quelques tiraillements au sein de la Fédération dont il était un dirigeant important. Il était aussi Vice-Président de notre Amicale et côtoyait à ce titre des dirigeants de l'autre Fédération, tels notre camarade Julien JACQUES. Est-ce que cette présence simultanée a gêné en quoi que ce soit l'activité de notre Association ? Je dis, au contraire, qu'elle a été un des ferments de cette activité.

Alors, entre les deux Fédérations, n'existe-t-il pas un terrain d'entente ? Est-ce qu'il n'y a pas de belles et bonnes choses à faire ensemble, pour le plus grand bien de tous les Déportés, de toutes les Familles, et, bien au-delà, pour toute la jeunesse de notre pays ? N'est-il pas évident que nos voix seraient mieux entendues si elles émanaient d'un seul corps ?

Alors, je ne puis que m'affliger lorsque certains placent au premier rang de leurs préoccupations le souci de s'isoler des autres, et lorsque des dirigeants font pression sur les Associations départementales pour qu'elles refusent tout contact, toute action en commun. Je ne crois pas que ce soit cela, l'esprit de la Déportation ! Et ce n'était pas davantage l'esprit de la Résistance ! Rappelez-vous : si des réseaux ou des groupements de Résistants sont issus de formations politiques clandestines différentes, les nécessités impérieuses de la lutte commune contre l'ennemi sont bien vite apparues et se sont concrétisées dans le Conseil National de la Résistance.

Que ce grand exemple nous anime, et que notre Amicale joue son rôle, que tous ses membres, quelle que soit la Fédération à laquelle ils appartiennent, fassent le maximum, chacun dans sa localité, dans son département, pour être les artisans de l'unité qu'il faudra bien un jour reformer. Tel est le vœu que je forme en terminant.

Vive l'union de la Déportation ! Vive notre belle et solide Amicale de Mauthausen !



Une vue générale de l'Assemblée

RAPPORT FINANCIER 1971

PRESENTE PAR ROBERT CORBIN Trésorier

Mes chers amis,

Voici où nous en étions à fin décembre 1971. Et examinons tout d'abord quelles ont été les recettes normales devant couvrir nos dépenses de fonctionnement et maintenir l'activité de notre Amicale.

Les cotisations se sont élevées à F 39 523 contre F 28 964 (je vous fais grâce des centimes), soit en augmentation de F 10 600 environ — mais vous vous rappelez que beaucoup de cotisations 1970 n'ont été perçues qu'en janvier 1971 et que nous étions, à fin 1970, en diminution de F 6 200 environ. L'augmentation réelle de 1971 sur 1970 serait donc de F 4 400, ce qui est loin d'être négligeable.

Les Bons de soutien se sont élevés à F 27 166 contre F 25 541, et les Dons à F 26 975 contre F 26 235.

Nous avons donc, pour ces trois postes, un total de F 93 664, en augmentation de F 12 924 sur 1970.

En regard de ces recettes, nos dépenses sont les suivantes :

Personnel : F 24 264 contre F 22 900, soit une augmentation de 5 % que l'on peut considérer comme tout à fait normale.

Frais Postaux : F 10 945 contre F 3 371. Cette forte augmentation est due aux frais de recouvrement des cotisations de 1970 faits en janvier 1971, et que je vous avais signalés dans mon précédent rapport pour F 2 800, et en second lieu, par l'importance des pèlerinages de 1971 qui ont nécessité un courrier plus volumineux.

Frais généraux : F 13 937 contre F 17 659, soit en diminution de F 3 700 qui correspond aux frais de réfection des locaux que nous avons eus en 1970. En sorte que nos frais généraux sont restés pratiquement les mêmes en 1969, 1970 et 1971.

Bulletin : F 20 910 contre F 24 653, soit en diminution de F 3 700. Nous avons eu le même nombre de bulletins — cinq — en 1971 et 1970, mais notre dernier bulletin de décembre n'a été facturé qu'en janvier 1972.

Les Bons de soutien nous ont coûté F 3 924 contre F 2 580, augmentation compensée par une augmentation correspondante des recettes.

Nous avons consacré F 8 186 à la solidarité contre F 12 000 en 1970, et le Vin de l'Amitié, toujours très recherché, nous est revenu à F 4 759 contre F 4 092.

Par ailleurs, la vente des livres, films et médailles, pour F 32 420 au total, nous a laissé un bénéfice de F 16 400; cependant, il y aura lieu de renouveler notre stock d'albums-photos.

L'entretien des monuments nous est revenu à F 2 136, largement compensé par une recette de F 4 268 provenant en presque totalité de « Souvenir et Jeunesse ».

Sans parler des dons personnels, l'Amicale a contribué pour F 1 000 aux monuments du général de Gaulle et de Compiègne.

Enfin, l'importance des pèlerinages dont le montant s'est élevé au total à F 74 000 a laissé un reliquat appréciable.

En définitive, nous nous trouvons, à fin décembre 1971, avec un avoir de F 243 053, dont F 8 670 sont destinés à l'entretien de nos monuments.

Je crois que nous pouvons féliciter notre Secrétaire général de sa saine gestion de l'Amicale.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Réunie le 5 février 1972, la Commission de contrôle n'a trouvé aucune anomalie et a donné son quitus.

J. SERRES,

Président de la Commission.

Le Président :

Je remercie notre ami R. CORBIN et voudrais ajouter un mot à l'intention de M. le Contrôleur financier : « Au cours de ma carrière, j'ai été très souvent appelé à entendre des rapports financiers et c'est la première fois que je vois qu'il n'y a aucune observation; c'est très bon signe !

LA DISCUSSION DES RAPPORTS

LE PRESIDENT :

Je pense qu'il convient de se pencher sur le rapport d'Emile VALLEY, mais auparavant, je voudrais dire qu'il y a quelque chose qui me choque profondément en ce qui concerne l'affaire Barbie. Je pense que l'on peut très bien avoir des positions différentes et juger que la publicité faite peut servir notre action, mais je n'y crois pas du tout et je suis bien d'accord avec notre ami A. LAITHIER sur les réserves que l'on peut faire à ce propos.

Je donne maintenant la parole à qui veut pour parler sur le rapport d'activité d'Emile VALLEY.

Colonel FAURE (Melk-Ebensee) :

J'ai deux choses à dire sur le rapport d'activité et une sur le rapport d'André LAITHIER :

1° Je souhaiterais que la critique faite sur les délais pour la liquidation de l'égalité des droits, ne soit pas interprétée comme une critique au personnel du Ministère des Anciens Combattants. Qu'il y ait un défaut d'organisation dans les délais, d'accord, mais je signale que le personnel d'exécution, à tous les niveaux, au Ministère, apporte à ce problème une conscience professionnelle et une compréhension dont il faut tenir compte.

2° Je souhaiterais que l'Amicale prenne nettement position pour la défense du titre de « Déporté ». (Applaudissements.)

Nos camarades ou nos concitoyens qui ont été victimes du travail obligatoire sont certes dignes de compréhension, mais quand je vois qu'un groupe de députés, qui a d'ailleurs retiré sa proposition de loi, mais qui a été reprise par un groupe de sénateurs, dépose un projet de loi pour attribuer au service du travail obligatoire le titre de « Déporté du Travail », en toute conscience, je dis non ! (Applaudissements.)

3° Je veux tempérer une note un peu pessimiste de notre ami André LAITHIER. Non, nous ne sommes pas seuls, il y a quand même des gens qui ne nous oublient pas. Tu connais ma profession...; il y a à Nancy un jeune colonel, dont l'âge ne lui a pas permis de participer au combat clandestin, qui commande un centre d'instruction de l'armée; il y a dans l'armée la cérémonie traditionnelle de la présentation à l'étendard; il présentait l'étendard de son unité à ses 600 recrues au Struthof et il a dit ceci :

« Jeunes appelés du contingent 72-02 et vous, hommes du contingent 71-04, qui allez prendre votre place de citoyen dans toutes les régions de France, j'ai tenu à vous rassembler aujourd'hui au cœur de ce pays qui a tant souffert, en l'un des lieux où la souffrance, les sacrifices pour la liberté ont atteint un tel degré qu'il n'est pas de mot pour en donner une image exacte.

« A une époque où les valeurs fondamentales de patriotisme, de courage, sont, hélas ! souvent remises en cause, où les notions d'effort collectif, de devoir, de sacrifice ten-

dent à passer pour désuètes et périmées, où la sécurité actuelle de notre vie nationale fait facilement oublier la facilité avec laquelle des nations entières ont été lancées vers la guerre, j'ai voulu que vous soyez, au moins une fois dans votre vie, en présence de ceux — morts ou vivants — à qui vous devez d'être des hommes libres. Car c'est bien de liberté dont il s'agit.

« Depuis quelques jours et ce matin en particulier, vous avez appris et vu ce que beaucoup de Français ignorent ou ont oublié; vous savez maintenant jusqu'où peut aller la domination brutale d'une minorité, la dictature politique d'un parti dont l'origine et le nom importent peu, la dictature d'un groupe d'hommes qui veut imposer son opinion, sa vérité par la force, en éliminant systématiquement tous ceux qui n'ont pas les mêmes idées.

« Vous savez qu'un peuple entier peut être dominé par la terreur, la force, le conditionnement idéologique et ne plus voir les choses de la vie avec les mêmes yeux que tous les autres hommes.

« Vous savez qu'au nom d'une doctrine idéologique séduisante, on peut conduire des hommes, convaincus de leur supériorité sur le reste du monde, à commettre des crimes monstrueux contre l'Humanité tout entière.

« Tout cela, mes jeunes amis, nous l'ignorions il y a trente ans.

« Devant le Monument du Struthof, au cours d'une minute de silence devant votre étendard et ceux qui méritent pour toujours

La Discussion des Rapports *Suite*



votre reconnaissance, vous ferez le serment à l'homme de votre vie d'adulte, de rester dignes de vos anciens ; vous prendrez dès maintenant la relève en témoignant de votre volonté de servir la France avec un courage moral et civique résolu, en faisant preuve de tolérance et de compréhension, en prenant conscience de votre liberté, de cette liberté qu'il ne faudra jamais abandonner. Si vous prenez aujourd'hui cet engagement, si vous croyez en ces paroles que j'ai prononcées, ici, au nom de tous ceux qui attendent beaucoup de vous, dites-vous que vous aurez déjà bien servi la France et son idéal de liberté ; que vous aurez convaincu tous les anciens déportés ici présents de ne pas avoir souffert atrocement pour rien. »

Nous ne sommes pas seuls, LAITHIER, tu vois... (Applaudissements.)

Le Président R. HEIM :

Je vous remercie beaucoup et pense que nous ne pouvons qu'être d'accord pour rendre hommage à votre collègue. Je donne la parole à E. VALLEY pour répondre à vos deux premières remarques.

E. VALLEY :

Je réponds à notre ami FAURE qu'il n'est pas question de critiquer le personnel du Ministère et sa conscience professionnelle ; je dis seulement que l'on n'a pas mis suffisamment de personnel compétent pour régler ce problème de l'égalité des droits ; cela n'a rien à voir avec la conscience du personnel que je connais bien et qui met tout son cœur à cette tâche, mais ce qui semble incroyable, c'est qu'il y a seulement trois personnes au Ministère pour revoir tous les dossiers sur l'égalité des droits ; voyez un peu ce que cela peut représenter.

Maintenant, pour la question du titre de Déporté aux S.T.O., je dois vous signaler que le 24 mars 1972, nous avons adressé à M. DUVILLARD la motion suivante, signée par notre Président R. HEIM, le Médecin Général PETCHOT-BACQUE et moi-même :

Les Membres du Conseil d'Administration de l'Amicale des Déportés et Familles de disparus du camp de Mauthausen, réunis le 12 mars 1972,

— S'élèvent contre la proposition de loi tendant à attribuer aux S.T.O. le titre de « Victimes de la Déportation du Travail ».

— Soucieux de la valeur morale attachée au mot « Déportation », tout particulièrement par les rescapés des camps de concentration et par les familles de nos disparus,

— Conscients de la confusion qui ne manquerait pas de se manifester si ce titre était attribué aux « personnes contraintes au travail en pays ennemi ou en territoire français occupé par l'ennemi », demandent à Monsieur le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de sauvegarder le titre de « Déporté ».

**

Le Ministre répond le 16 mai 1972 :
Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire part de l'émotion qu'a provoquée parmi les membres du Conseil d'Administration de votre Amicale le dépôt, par un certain nombre de députés, d'une proposition de loi ayant pour objet d'attribuer aux personnes contraintes au travail en pays ennemi le titre de « Victimes de la Déportation du Travail ».

Comme vous le savez, j'ai toujours estimé que le respect dû aux martyrs des camps de la mort ne pouvait permettre de décerner à d'autres victimes de guerre le titre de déporté et que, d'ailleurs, ce terme, comme celui de déportation, non seulement dans le langage juridique mais également dans le langage courant, s'applique exclusivement à la situation des personnes qui, arrêtées par l'ennemi, ont été transférées sur son territoire ou dans les pays occupés par lui et ont été placées dans des camps afin de les exterminer.

Aussi, ai-je fait connaître ma ferme opposition à une telle initiative comme je l'ai fait, d'ailleurs, à l'égard de toutes celles qui, dans le passé, ont eu le même objet.

J'ajoute que, mieux informés des situations respectives des anciens déportés et des anciens du S.T.O., les auteurs du texte en cause ont reconsidéré leur position. Aussi, cette proposition a-t-elle été, en définitive, retirée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur du Cabinet.

(Applaudissements.)

H. GRENET (Mauthausen) :

Un seul mot au sujet du rapport de LAITHIER. Je lisais l'autre jour dans un journal d'anciens combattants : « Un auditeur de l'O.R.T.F. s'est plaint qu'il y avait trop de nouvelles de guerre, d'images de guerre à la Télé. »

Ce journal, avec un humour froid et assez triste, conseillait à ce monsieur : « Si vous ne voulez pas en entendre parler, prenez l'écoute les jours de la Journée du Souvenir de la déportation, du 8 mai, etc., vous êtes alors certain que l'on ne vous parlera de rien, du moins en ce qui concerne la France. »

L. PLOUGMANN (Melk-Ebensee) :

Je voudrais que l'on demande, dans notre résolution définitive, que la journée du 8 mai soit de nouveau fériée et chômée et qu'elle soit fêtée dans toute la France comme dans le monde entier, dignement et non pas à la sauvette, à 17 h ou 18 h, dans chaque village comme dans les villes et même à Paris, à l'Arc de Triomphe.

M. PETIT (Gusen I) :

Pour répondre à mon ami le Colonel FAURE : Le 7 mai, il a été organisé, à Périgueux, un grand rassemblement de tous les déportés, auquel s'étaient jointes 41 associations d'anciens combattants, dont ceux de 1914/1918, qui nous ont apportés un soutien absolu pour la défense du titre de « Déporté ».

R.P. RIQUET :

Je ne prends pas la parole ; on m'a demandé de la prendre et pour un objet qui, j'en suis sûr, rassemblera votre unanimité : c'est au nom du Comité de défense et d'aide aux enfants handicapés, inaptes, nés de déportés et d'internés. Vous réalisez le tragique de telles situations ; cela arrive que des anciens déportés ou internés aient des enfants handicapés, inaptes ; alors, il a été créé un Comité de défense et d'aide pour ces enfants, tout particulièrement pour leur faire connaître les dispositions légales dont ils pourraient profiter, indépendamment des secours et surtout des conseils et de l'appui que ce Comité pourrait leur apporter, notamment pour le placement de ces enfants dans des établissements spécialisés, d'une part pour leur rééducation et d'autre part, pour leur donner un travail adapté à leurs moyens.

Les efforts faits par ce Comité en faveur des handicapés doivent être connus ; on insiste pour que l'appel soit lancé dans les Congrès départementaux et nationaux afin de demander à nos camarades déportés et internés qui auraient, hélas ! des enfants handicapés de se faire connaître afin que nous puissions les aider pour l'ouverture d'un dossier, ainsi que pour le placement de leurs enfants handicapés.

Ce Comité nous propose un texte de résolution qui doit être accepté dans les prochains Congrès et de la F.N.D.I.R.P. et de l'U.N.A.D.I.F. :

— Demande que, par l'intervention de l'Office, les handicapés ressortissants des anciens combattants et victimes de guerre bénéficient d'un droit de priorité pour le placement dans les ateliers protégés, en hospitalisation spécialisée ou en foyer.

— Que la pension n'entre pas dans les calculs des ressources pour profiter des avantages de la nouvelle loi relative aux enfants mineurs.

Voilà, mes chers camarades, ce que j'avais à vous proposer, et si vous le voulez bien, nous l'ajouterons aux motions de notre Congrès.

Le Président R. HEIM :

Nous vous remercions d'avoir porté ceci à notre connaissance, et nous verrons pour joindre à notre motion les deux points importants de votre proposition.

Jacques MUS (DAURE) (Wiener-Neudorf) :

J'ai à suggérer à tous les camarades ici présents la constitution de l'annuaire de l'Amicale. Je ne suis pas un militant de l'Association, je le regrette beaucoup mais je n'étais pas en Europe ces dernières années ; j'ai posé cette question à un camarade qui m'a répondu : « Présente ton souhait à l'occasion d'un Congrès. » Voilà qui est fait.

Pourquoi cet annuaire ? Parce que si cette Amicale est comme tant d'autres une Amicale d'entraide, d'amitié, nous avons besoin, quels que soient nos âges, que s'exerce à tout niveau, à tout moment et sous toutes ses formes, la solidarité qui ne peut s'exercer parce que nous ne savons pas où sont les uns et les autres.

Colonel ARNAUD (Melk-Ebensee) :

Je voudrais répondre à notre camarade que j'ai travaillé pendant plus d'un an à faire un relevé complet de nos camarades ; cela est terminé en ce qui concerne les vivants.

E. VALLEY :

Il y a longtemps que nous avons pensé à cet annuaire, nous ne l'avons pas fait pour différentes raisons, et en particulier pour que certains camarades n'abusent pas d'autres camarades. Aujourd'hui encore, lorsqu'un camarade demande l'adresse d'un autre camarade, nous lui demandons de faire une lettre et nous la transmettons directement afin que lui-même donne son adresse s'il le veut, mais nous, nous ne voulons pas donner les adresses sans l'accord de l'intéressé ; c'est là une question de discrétion.

Nous sommes tout prêts à faire cet annuaire, à une condition, c'est que nos camarades donnent eux-mêmes l'autorisation que nous portions leurs noms sur cet annuaire ; nous ne pouvons en aucun cas le faire systématiquement.

La Discussion des Rapports *Suite*



Colonel ARNAUD :

Afin de faire un travail sérieux, nous avons à plusieurs reprises fait un questionnaire dans le bulletin ; il est décevant de dire que uniquement 32 % des camarades ont répondu à ce questionnaire ; il paraît difficile de faire un annuaire si les camarades ne répondent pas à nos appels.

Jean ROLLAND (Linz) :

J'ai lu dans la presse que trois officiers nazis avaient été décorés de la Légion d'honneur ; je pense que cela est un scandale, alors que nos camarades qui ont tous les titres depuis des années pour avoir le droit à cette décoration, se la voient refusée après une enquête de la D.S.T. ou des Renseignements Généraux. Je crois qu'il faut protester. (Applaudissements.)

Colonel FAURE :

Il me semble que lors du dernier Congrès, le Bureau avait chargé notre camarade Serge CHOUMOFF de rédiger un rapport et une publication sur la thèse de Mme Olga WORMSER, selon laquelle la chambre à gaz de Mauthausen n'aurait jamais fonctionné. Je demande donc à notre Amicale de s'y associer le plus étroitement possible. D'ailleurs, je crois que cette publication est déjà chez l'imprimeur.

E. VALLEY :

Dis, mon Colonel, tu ne crois pas que c'est le bouquet ? Tu demandes que l'Amicale s'y associe plus étroitement. Or, c'est l'Amicale qui a demandé à S. CHOUMOFF de préparer cette publication, c'est l'Amicale qui finance, que veux-tu de mieux ?... (Applaudissements.)

R. HEIM :

Je voudrais d'ailleurs remercier ici notre camarade CHOUMOFF pour son immense travail et tout le cœur qu'il a mis à cette tâche d'importance. J'ai eu le plaisir de lire cette publication et je dois dire que c'est un document tout à fait remarquable.

A. MANIVEL (Gusen I) :

Chez nous, il y a quelques temps, il y a eu une réunion des médaillés de la Résistance ; je n'ai pas pu y assister, comme beaucoup d'autres. Je trouve que, déporté dans les premières années de la guerre, après avoir fait noblement le travail de combattant, être engagé volontaire pour la guerre 1939-1945, dans la Marine, avoir fait son travail correctement, être déporté de la Résistance et ne pas être médaillé de la Résistance, alors moi, je ne comprends plus rien.

Je parle bien entendu de mon cas, mais malheureusement, il n'est pas le seul ; il y en a beaucoup d'autres.

E. VALLEY :

Cette question fait toujours partie de nos résolutions ; il en sera encore de même à ce Congrès 1972.

R. HEIM :

Je vous demande maintenant de voter tout d'abord pour le rapport d'activité. (Voté à l'unanimité.)

Mon cher Emile, je vous dis encore, au nom de tous, merci... C'est un peu grâce à vous qui êtes un peu et même tout à fait le porte-drapeau de notre Association. (Applaudissements.)

Après ces applaudissements si mérités, je vais demander la position de l'Assemblée à l'égard de l'excellent rapport de notre ami et camarade LAITHIER qui se penche sur les problèmes intéressants à la fois et ensemble et le détail de nos préoccupations. (Voté à l'unanimité.)

A l'unanimité, vous vous joignez à mes propres sentiments pour dire à notre camarade combien nous apprécions le dévouement qu'il porte à notre Association et aussi la manière dont il traite les problèmes, avec un sens très très élevé de ceux-ci. Je regrette beaucoup que le texte qu'il avait présenté à une récente réunion n'ait pas eu la publicité ou l'accueil suffisant qu'il méritait. (Applaudissements.)

Je mets maintenant au vote le rapport de la Commission sur les criminels de guerre de notre camarade Saly GRYNVOGEL. (Unanimité.)

Maintenant le rapport financier et le rapport de la Commission de contrôle. (Unanimité.)

Je remercie notre ami Robert CORBIN de tout le dévouement qu'il porte à la réalisation de cette tâche, en souhaitant que dans les années à venir, la même conclusion, je n'en doute pas d'ailleurs, puisse être affirmée. (Applaudissements.)

Maintenant, nous en arrivons aux propositions concernant les résolutions. Je reviens sur la question concernant Barbie. Je serais heureux tout de même si plusieurs d'entre vous émettaient un avis sur l'opportunité de cette publication que je trouve pour ma part frappée d'un certain malaise ; pourquoi celui-là et pas les autres, comme l'ont dit tout à l'heure parfaitement et notre ami LAITHIER et notre ami VALLEY.

Etes-vous d'accord avec la conclusion émise ici, concernant la curieuse publicité faite à un rapport qui a déjà rapporté beaucoup à son auteur et qui rapportera beaucoup aussi au journal qui va publier ? Est-ce que vous estimez qu'elle est heureuse, ou bien au contraire est-ce que vous estimez qu'il y a quelque chose qui touche à notre dignité ?

Saly GRYNVOGEL :

Je comprends les sentiments de chacun, mais je crois qu'il faut être prudent ; il faut voir ce que « France-Soir » va publier, car il y a même un démenti de Barbie qui dit que ce n'est pas son rapport, que c'est une falsification qu'un journaliste a faite sur un soi-disant rapport Barbie.

J. GENTIL (Melk-Ebensee) :

Il faudrait voir aussi la question commerciale sur un tel sujet.

M. ARRANZ (Gusen) :

Je crois qu'il faut faire un vote de confiance à l'Amicale pour qu'elle rédige la protestation, si nécessaire. Je pense que vous serez tous d'accord.

R. HEIM :

Nous sommes donc d'accord pour attendre la publication, et le cas échéant, faire confiance au Bureau de l'Amicale. (Applaudissements.)

Je donne maintenant la parole au Général PETCHOT-BACQUE qui va vous faire part des projets de résolutions :

1° Résolution générale. (Adoptée à l'unanimité.)

2° Résolution sur les problèmes intéressants les Déportés et les Familles. (Adoptée à l'unanimité.)

E. ZELLNER (Linz) :

Je pense que dans une résolution générale, on introduit avec juste raison les problèmes de paix et de coexistence pacifique ; je crois que les uns et les autres, nous avons salué avec satisfaction la ratification des accords Berlin-Varsovie, Berlin-Moscou. Il me semble que l'on devrait introduire l'idée de l'approbation de la nécessité de la conférence sur la sécurité européenne.

3° Résolution sur l'acquiescement du SS GOGL. (Adoptée à l'unanimité.)

4° Résolution concernant les enfants handicapés des anciens déportés ou internés. (Adoptée à l'unanimité.)

A. LAITHIER :

Je fais une remarque au sujet de la résolution sur le SS GOGL ; je fais une remarque de forme simplement : « Nous sommes stupéfaits », moi, je ne suis pas stupéfait, mais pas du tout ; c'est le contraire qui aurait été stupéfiant, le fait qu'il soit condamné aurait été stupéfiant ; disons notre colère, notre indignation, mais pas notre stupéfaction. Quand on sait où cela se passe, dans cette région qui est le berceau des grands chefs nazis, il n'est pas étonnant que dans cette région-là les juges aient acquitté cet assassin. Je ne suis pas stupéfait, je suis indigné.

H. GRENET :

J'ai une remarque à faire et qui montre à quel point le mauvais esprit signalé par LAITHIER règne dans cette région. Le pis, c'est que ce n'est pas un tribunal qui a acquitté, mais une cour d'assise ; ce sont des jurés, des gens du public qui ont acquitté, c'est bien plus dangereux. Un peu dans tous les pays les juges professionnels sont quelquefois un peu conservateurs, mais un jury c'est bien plus dangereux et bien plus grave. Voyez l'effet que cela peut produire sur les populations environnantes.

R. HEIM :

Je mets aux voix une résolution se rapportant à la situation actuelle du journal « Paris-Normandie ». (Unanimité.)

Je donne maintenant la parole à M. Jean RANGEE, ancien de Neuengamme, représentant la F.N.D.I.R. et l'U.N.A.D.I.F., Secrétaire général adjoint de la F.N.D.I.R., qui va prendre la parole au nom de toutes les Associations représentées ici.

Jean RANGEE :

Mes chers amis,

C'est avec beaucoup d'émotion qu'un ancien de Neuengamme assiste pour la première fois à votre Congrès national ; c'est avec d'autant plus d'émotion que, pendant les vacances dernières, après avoir été à Dachau, je me suis recueilli au cimetière d'Ebensee, devant le crématoire de Gusen, à Melk et aussi à Mauthausen où nous sommes restés assez longtemps, ma femme et moi. Et les noms que vous avez égrenés tout à l'heure après les nombreux disparus de l'année, eh bien ! tous ces noms de commandos, je les connaissais, en partie pour les avoir vus, en partie pour m'y être recueilli. Et je n'oublie pas devant vous l'émotion intense que j'ai ressentie quand, après avoir visité le camp de Mauthausen, les baraques qui ressemblaient étrangement aux nôtres, visité également le musée, j'ai pu me recueillir dans la chambre à gaz de Mauthausen.

Avec beaucoup d'émotion, au nom des Associations d'anciens déportés ici présentes, je vous apporte de tous notre salut fraternel et notre encouragement à la lutte que vous menez, de manière que la jeunesse soit informée, et surtout que dans le monde entier on puisse dire : « Plus jamais ça. » (Applaudissements.)

F. RICOL :

Le dernier acte juridique auquel nous devons nous livrer est le renouvellement du Bureau et du Conseil d'Administration ; nous devons

La Discussion des Rapports (Suite et fin).

vous demander si vous désirez le reconduire. Il existe une deuxième solution : c'est une reconduction globale et c'est, pour ma part, la solution que je vous demanderais de mettre aux voix.

Si le Président veut bien mettre aux voix la reconduction de la direction actuelle de l'Amicale, en pensant que lors de notre prochain Congrès nous aurons plus de temps pour discuter, critiquer chacune des candidatures que nous allons vous proposer.

R. HEIM :

Notre camarade RICOL demande la reconduction pour un an de l'ensemble du Conseil d'Administration ; je mets donc aux voix. (Accord unanime.)

Je dois ajouter quand même quelques mots personnels. Vous savez tous combien je suis attaché, non seulement au souvenir mais à la structure, à la composition, à l'atmosphère de notre Association ; seulement, les années

passent, d'autre part, mes obligations professionnelles ne diminuent pas, bien au contraire, et d'autre part, je viens de subir un avertissement assez sérieux.

Je tiens donc à vous dire mon dévouement autant qu'il m'est possible à notre Association ; je suis et resterai à la disposition des camarades pour lesquels je peux éventuellement faire quelque chose. Mon cœur est avec notre Association, mais il faudra tout de même que vous songiez, dans un avenir assez proche, à élire un nouveau Président, car je me rends très bien compte que je n'ai pas suffisamment de temps pour faire face aux obligations qui m'incombent et je le regrette profondément. Il est évident que pendant un an, si vous le voulez bien, je peux assurer les affaires urgentes, à une condition, c'est que le problème soit posé et que d'autre part, vous sachiez que si je ne suis pas assez fidèle aux réunions, c'est en raison d'obligations professionnelles très importantes. Je vous remercie de la confiance que vous voulez

bien faire au Conseil d'Administration. (Très vifs applaudissements.)

Il me reste encore à remercier l'une des personnalités les plus éminentes qui soit ici, c'est Monsieur LENOBLE qui est Vice-Président du Conseil Général ; je lui dis combien nous sommes heureux de sa présence parmi nous. (Applaudissements.)

Nous aurions encore beaucoup de remerciements à manifester et je voudrais dire à Monsieur le Maire combien nous sommes heureux de l'avoir près de nous, combien je le remercie, au nom de tous, pour l'accueil chaleureux et inoubliable que vous nous avez réservé dans votre grand port tout en flèche maintenant vers les mers, vers l'Amérique et vers le Nord. (Applaudissements.)

Notre Congrès est maintenant terminé. Je forme le vœu que nous nous retrouvions tous au prochain Congrès, sans avoir ménagé nos efforts pour faire entrer nos résolutions dans la vie.

Résolutions Adoptées

Le Dimanche 21 Mai 1972

Résolution Générale

Les Déportés de Mauthausen, les Familles des disparus, ayant tenu leur Assemblée générale le 21 mai 1972, au Havre, réaffirment leur union, leur unité dans le souvenir de l'épreuve commune.

Ils entendent poursuivre leur mission de témoins. Ils veulent, hors toute discrimination d'origine, de race, de nationalité, d'idéologie, apporter leur appui et leur aide à tous les hommes dans la peine et le malheur.

Ils désirent s'associer à la jeunesse dans la recherche d'une vie adaptée au monde moderne.

Leur seule loi est et reste le respect de la dignité humaine. Ayant présentes à l'esprit les années sombres de l'occupation, attentifs aux événements récents, à la renaissance du nazisme et

du fascisme, ils ont le souci que soit respectée partout la liberté, bien fondamental de l'homme.

Dans la même pensée, ils estiment que les crimes de guerre ne peuvent être absous, ni bénéficier d'une prescription ; il faut que justice soit rendue.

Ils demeurent résolument attachés à la Charte des Nations Unies et à la Déclaration des Droits de l'Homme.

Toute manifestation de violence agressive est contraire à l'esprit qui les anime. Ceci les amène à affirmer à nouveau leur attachement :

- au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- à la coexistence pacifique entre tous les Etats, quel que soit leur système politique ;
- à la non-ingérence dans les affaires intérieures de tout Etat souverain, et recommandent, à cette fin, le recours à la négociation, la poursuite du désarmement général et contrôlé, la juste répartition des biens et une harmonisation des niveaux de vie à travers le monde.

Résolution sur les problèmes intéressant les Déportés et Familles

Malgré les efforts très réels et constants poursuivis dans le domaine législatif par M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, les déportés constatent avec regret que l'application des textes relatifs à l'égalité des droits a été retardée, malgré le dévouement du personnel spécialisé affecté à l'examen des dossiers

Ils souhaitent à nouveau que des dispositions appropriées soient prises pour abréger les délais d'application ; à cette date, en effet, trop peu de nos camarades ont bénéficié des dispositions de la loi.

Les Déportés restent profondément attachés à l'égalité des droits et émettent le vœu que tout soit mis en œuvre pour y parvenir.

L'Assemblée générale estime devoir attirer l'attention de M. le Ministre sur les points suivants :

1° Maintien du titre de Déporté aux seuls Déportés dans les camps de concentration.

2° Abolition ou levée de la forclusion pour les demandes d'attribution de la carte de Déporté, puisqu'il est possible aujourd'hui de contrôler l'authenticité de la déportation.

3° Un nouvel examen des dossiers pour l'attribution, selon la loi et les règlements, de la carte de D.I.R. antérieurement rejetée.

4° Attribution, conformément à la loi, des décorations au titre de pensionné de guerre, hors toute discrimination.

5° Revalorisation des pensions des ayants cause et modification du régime fiscal pour les ascendants, veuves et compagnes, touchés par la suppression ou la diminution de pension.

6° Affiliation à la Sécurité Sociale de tous les ascendants de Déportés.

L'Amicale affirme sa solidarité avec les Fédérations de Déportés et d'Internés et avec les Amicales de camps, pour demander la plénitude du droit à réparation des préjudices corporels et de santé liés aux conditions de leur internement, avec le bénéfice de la présomption d'origine pour les Internés Résistants et Politiques.

Résolution relative aux Enfants handicapés, nés de Déportés et Internés

Les anciens Déportés et Familles de disparus du camp de concentration de Mauthausen, réunis en Congrès au Havre, le 21 mai 1972, informés des difficultés considérables rencontrées par ceux de leurs camarades qui ont des enfants handicapés ou inaptes, demandent que les handicapés ressortissant des Anciens Combattants et Victimes de Guerre bénéficient d'un droit de priorité pour le placement dans des ateliers protégés ou en hospitalisation spécialisée ou en foyers. Et que la pension n'entre pas dans le calcul des ressources définissant les bénéficiaires des avantages de la nouvelle loi relative aux enfants mineurs.

Résolution sur la Situation de « PARIS-NORMANDIE »

L'Amicale des Déportés et Familles de disparus de Mauthausen, Réunie en Congrès national au Havre, le dimanche 21 mai 1972, a pris connaissance de la situation actuelle du quotidien régional « Paris-Normandie ».

Elle dit tout le regret qu'elle éprouve à constater l'usage fait des parts dont la Résistance était dépositaire sur le plan moral.

Elle estime que ces agissements sont contraires à l'esprit et à l'éthique des Résistants.

Résolution face à la clémence du Tribunal de Linz

Les Déportés et les Familles de disparus de Mauthausen, réunis en leur Congrès le 21 mai 1972, au Havre, ont appris l'acquittement du SS GOGL, commandant de la Strafkompagnie, kommandoführer à Mauthausen, Loibl-Pass et Ebensee, par le tribunal de Linz (Autriche), siégeant le 5 mai 1972.

Cet acquittement soulève indignation et colère au souvenir des exécutions accomplies par ce tortionnaire, et au nom de nos camarades, dont Léon SALIAMONAS, matricule 26 305, assassinés sur son ordre et par lui, nous ne pouvons accepter ce verdict.

Nous exigeons que soit rendue justice et que le châtement soit à la mesure du crime.

La force de l'Amitié



Je ne les ai pas, hélas ! tous « consommés ». Je suis persuadé, pourtant, que ce Congrès du Havre fut une réussite exceptionnelle : par son organisation, la densité et le sérieux de ses débats, l'émotion de ses rapports, de ses rencontres et de ses hommages, la qualité de ses séquences touristiques, la ferveur de ses recueils, la chaude intensité du climat d'amitié qui en fut la trame, puis le levain, puis le ciment... pour nous laisser, sur le chemin de la fidélité et du souvenir, ce menhir de granit rose.

Ces amicales rencontres, je les vois, surtout, comme un « enseignement » de ce que fut la déportation : à côté du témoignage du fait, celui de l'amitié possible et au-delà, de la solidarité, possible, aussi, ailleurs et partout, celui d'une harmonie dont la contagion serait, sera peut-être notre présent le plus délicat aux autres... ; à côté d'un exemple, d'une volonté d'exiger ensemble vigilance, de proclamer ensemble notre croyance en l'homme, malgré ce que nous avons vu et subi, parce que nous avons vu les causes et le mécanisme de l'affreuse « machine ».

Nos réunions sont des leçons de fraternité. Et un symbole ! Ceux qui ont tant souffert donnant l'exemple de l'amitié, de la solidarité, de l'espoir militant.

Autour, Emile, de l'équipe que tu animes, nous oublions, ensemble, nos douleurs morales et physiques. Cette magie nous est précieuse : en te « suivant », nous retrouvons un moment le rêve, l'enthousiasme, la confiance et l'espoir.

L'Amicale a inventé, réussi... Je ne suis pas seul à le penser et le dire..., une « société » nouvelle où on ne se sent plus vieillir, où il fait bon se tenir les coudes, où on retrouve un sens aux larmes, aux rires, aux chansons, à la vie.

Elle a réussi cette ambiance que, avec ton « état-major », tu nous peaufines, minutieusement, en maître-animateur, en fin psychologue.

Pendant trois jours nous avons retrouvé la force de l'amitié, le bonheur sans égoïsme d'être ensemble, l'affectueuse solidarité, ce décloisonnement social qui étonnerait les idéalistes les plus hardis... et la volupté de l'insouciance, la revanche — sans trahison ni oubli — sur nos angoisses, nos peines... et puis une nouvelle provision d'espoir, c'est-à-dire de vie !

Ce camarade qui nous régala d'exposés et d'explications si clairs, si intéressants, de précisions techniques si passionnantes, lequel autre que toi, Mimile, eût pu (à notre plaisir et notre bénéfice) l'annexer si totalement, malgré ses lourdes responsabilités ?

Merci, commandant, d'avoir tant pris sur votre journée, pour notre gourmandise intellectuelle. Dans ce gigantisme complexe, micro en mains pour les privilégiés — dont j'étais — vous nous avez fait deviner Le Havre de l'an 2000..., en y ajoutant une dimension humaine. Merci pour votre amicale et chaude simplicité.

Cernés par les gardes au « Lac des Cygnes », de quels ciseaux secrets t'es-tu servi pour nous libérer de cette monumentale infraction... lorsque l'unité de nos quatre cars eût « outrepassé » le mur de verdure réservé aux sages et paisibles piétons ? Notre... évasion, devant la ruée des képis forestiers nous encerclant, nous remboursa de tant d'évasions manquées, en rêve, à la barbe de kapos menaçants !

Le congrès fut parfait en tous points. Jamais, en si peu de mots, tant de choses graves furent dites, jamais harmonie de pensée ne fut si totale, et jamais accueil mieux organisé. L'exposition mise en place dans le hall était un modèle de documentation et de présentation. Oui, nos camarades du Havre se sont surpassés. Ils furent à la mesure et à la hauteur de l'événement. Ils ont droit à un très très grand merci.

**

Le repas fraternel et le buffet campagnard ajoutèrent à d'euphoriques retrouvailles de délicieux moments de fine gastronomie.

**

Congrès 1972, Congrès « vigoureux » mais serein, moisson d'images et d'émotions, gourmand Congrès ; sommet d'amitié, de ferveur, de fidélité dans une région que, pour ma part, je découvrais pour la première fois. J'en ignorais l'étonnante puissance, la richesse, les trésors, avec, en contraste, si près, l'enveloppant ou la bordant, tant d'infinie et paisible douceur...

**

Pèlerinage aussi, qui m'a marqué : une petite église, des présences, une ambiance, une voix, des mots simples et riches qui portent profond, une « intimité multiple », des souvenirs qui reviennent au cœur... pour la première fois depuis longtemps m'ont arraché des larmes...

Des larmes d'enfant...

Des larmes qui font du bien quand on n'est plus seul.

PRÉAMBULE

La préparation et la mise au point de notre Congrès des Déportés de Mauthausen ne sont pas une mince affaire !

C'est une succession d'amusements auxquels notre chef d'orchestre, Mimile, se fait un « malicieux » devoir de mêler quiconque de circonstance... bons à tout et au reste, l'approche de trop près.

Bien sûr, on trouve les travailleurs, les sérieux, les besogneux, autant dire les responsables vigilantes : « Germaine, Madeleine, etc. ». Viennent ensuite quelques supplétifs de circonstance... bons à tout et au reste, c'est le relais indispensable, le prolongement de « l'autorité », puis il y a nous tous, vous tous, les participants. Après tout, ce sont les principaux personnages. Sans eux, à quoi serviraient les premiers, leurs démarches, leurs grandes idées?...
Je vous le demande !

Donc, les grandes lignes arrêtées, le programme établi, les minutages et vérifications vus et revus, ils (les participants) sont tous en possession des éléments détaillés du Congrès. Chacun sait (ou est censé savoir !) que le rassemblement a lieu, gare Saint-Lazare, à droite, à 8 heures ! C'est pourquoi tout le monde est arrivé bien avant l'heure, bien avant les chefs ! Est-ce obéissance ? Enthousiasme ? Crainte ?... Les groupes se forment, le ton monte, le groupe devient troupeau envahissant ! Les retrouvailles s'extériorisent bruyamment, la joie se manifeste ; c'est de bon augure. GUERBETTE, un supplétif, va reconnaître le train et les wagons. La S.N.C.F. a bien fait les choses. Trois wagons entiers pour nous, mais, oh ! drame ! un première classe est intercalé ! Pendant ce temps, Germaine se bat et se débat avec ses billets. Il faut qu'elle les place ! Chacun en aura un, c'est l'essentiel ! On est prêt à partir. Non, l'Intendance doublée des Finances impose des cartons, des colis, des paquets contenant tout ce qui est à distribuer, offrir, imposer... vous me comprenez ?... c'est cela l'amitié exploitée

ou exploitante !... Qui s'en plaindrait, puisqu'il s'agit toujours de solidarité.

Le drapeau, non la pancarte « Amicale de Mauthausen » s'élève et tous suivent, en confiance, dans le calme. C'est alors la prise d'assaut des wagons réservés — qu'il faut défendre contre les autres civils, ces envahisseurs sans scrupules. On retient des places, on s'appelle, on change de compartiments pour se regrouper par sympathies. C'est le flux et le reflux, puis tout s'apaise. On est assis, le train s'ébranle, on roule.

Pensez-vous que l'on reste assis, bien sage-ment ? Pas du tout, on circule, on va voir celui-ci, celui-là. On se hâte de parler comme si l'avenir ne nous était pas totalement acquis pour trois jours.

Le paysage de la banlieue parisienne, maintenant ensoleillé, retient vaguement l'attention... et on est tout étonné d'apprendre que Rouen (à prononcer en une seule syllabe) est déjà là. On descend, on cherche la pancarte, on se retrouve dans le vaste hall de la gare où nous attendent des camarades venus par la route : effusions nouvelles... et c'est la ruée vers les cars numérotés. Appels, contrôles, comptages... ça y est, valises casées, chacun bien assis... On démarre vers la Manche, vers Fécamp.

La route est agréable, les villages ou bourgades espacés sont propres et coquets... On tombe sur Fécamp après avoir traversé une région plus vallonnée. On descend en lacets vers le premier port morutier français. Il évolue vers le tourisme. C'est jour de marché ! Quelle aubaine, pense-t-on !... Mais non, ce n'est plus le typique marché d'autrefois ; il ressemble à tous les autres marchés de n'importe où... La guerre, qui a beaucoup détruit, a changé le caractère de cette ville. Chacun se laisse guider par sa curiosité, après avoir repéré le lieu du repas. Il est midi passé. La salle des fêtes nous attend. Quelle jolie salle ! Toute neuve, bien conçue,

elle offre de nombreuses possibilités de réunions, de réjouissances, d'expositions, etc. La salle de banquet — mise gracieusement à notre disposition par le Docteur PRANZ, Maire de Fécamp, que nous ne saurons jamais trop remercier —, vaste, au parquet impeccable, est la salle de danse ; c'est aussi la salle de théâtre et de cinéma quand le plafond s'abaissant, descend avec lui tous les fauteuils des spectateurs. Ce mouvement est permis grâce à des vairains puissants, à peu près invisibles, et nous avons pris un excellent repas sans nous soucier du poids énorme suspendu au-dessus de nos têtes. Le menu agréable, bien arrosé de cidre doux et de vin, aida la chaleur à monter. Deux heures sont vite passées. La distillerie et le musée de la Bénédicte nous attendent. Les cars nous déposent devant de jolies grilles d'un bâtiment imposant, d'un style gothique et Renaissance datant de la fin du XIX^e siècle. Par d'étroits couloirs on arrive à la salle de distillation où l'on admire les vastes et rutilantes chaudières de cuivre. Le musée nous accueille avec ses multiples salles emplies de pièces de serrurerie, de sculptures, d'armes, etc. Que de richesses, quelle preuve aussi de la patience, de l'habileté manuelle et du génie inventif des artisans et artistes des époques passées !

Photos, achats divers, puis lente remontée dans les cars. En route vers Etretat — où l'on fait une longue halte. Le temps est superbe, la plage jolie, les falaises splendides, la vieille halle se laisse longuement admirer. Les uns boivent, d'autres, gourmands, dégustent encore !... Nous ne sommes pas pressés de partir. Le soir tombe. C'est la direction du Havre que nous prenons vers 19 h 30 ; par de larges avenues, dans une ville toute neuve, aérée, nous rallions l'Hôtel de Ville, notre permanence !...

Des camarades havrais guident les cars vers les hôtels retenus. Ainsi, à 20 h 30 environ, nous étions arrivés sur les lieux de notre Congrès, après une journée touristique bien remplie.

Demain commence le côté sérieux de notre voyage.

GUERBETTE.
Steyer.

Tirage des Bons de Soutien

03.859	1	magnétophone (mini-cassette).	10.103	1	disque 33 tours de Jacqueline François.	16.460	1	poudrier de sac.
11.823	1	très bel appareil photo.	05.992	1	disque 33 tours d'Enrico Macias.	22.455	1	coffret en bois.
07.888	1	voyage en Autriche, passant par le camp de Mauthausen, gratuit au départ de la frontière allemande.	06.172	1	disque 33 tours « La Guerre des Boutons ».	12.617	1	coffret cont. 10 mouchoirs pochettes.
18.635	1	montre-chronomètre pour homme.	13.011	1	disque 33 tours « Le Camp nous appelle ».	03.856	2	soucoupes porcelaine.
01.651	1	montre-bracelet femme.	09.711	1	disque 33 tours « Les Feuilletons de la Télé ».	00.264	2	poupées de collection.
07.408	1	livre d'art « Rembrandt ».	13.113	1	disque 33 tours Musique moderne.	19.613	1	poupée de collection.
04.324	1	livre d'art « Modigliani ».	16.912	1	disque 33 tours Musique moderne.	15.999	1	napperon brodé main.
11.306	1	livre d'art « Poussin ».	22.077	1	disque 33 tours Musique moderne.	06.602	1	cadre avec 6 vues de Jersey.
17.902	1	album-disque « Cziffra joue Chopin ».	19.151	1	disque 33 tours Musique moderne.	13.279	1	porte-monnaie-porte-cartes en cuir.
00.998	1	album-disque « Tchaïkovsky + Schumann ».	11.989	1	paire de boutons de manchette taillés diamant.	03.718	1	livre.
05.836	1	album-disque « Te Deum de Berlioz ».	00.156	1	bon pour 100 cartes de visite.	19.429	1	livre.
20.285	1	album-disque « Concertos Brandebourgeois de J.-S. Bach ».	09.989	1	bon pour 100 cartes de visite.	13.982	1	livre.
20.880	1	album-dessins d'Henri Matisse.	13.191	1	bon pour 100 cartes de visite.	17.142	1	livre.
20.009	1	coupe à fruits.	04.257	1	bon pour 100 cartes de visite.	03.844	1	livre.
23.002	1	cendrier en verrerie de Saint-Just.	11.119	1	bon pour 100 cartes de visite.	14.988	2	livres.
20.721	1	disque 33 tours de Joseph Haydn.	10.127	1	coffret de 2 flasques Pernod.	13.862	2	livres.
20.282	1	disque 33 tours d'Emile Martin.	11.056	1	coffret de 2 flasques Pernod.	11.250	2	livres.
04.507	1	disque 33 tours de Benjamin Britten.	22.332	04.334	06.714	01.785	2	livres.
12.856	1	disque 33 tours de Pierre Henry.	14.649	10.970	18.919	16.145	2	livres.
15.140	1	disque 33 tours « Concert à Brasilia ».	05.735	17.560	12.038	13.067	1	paire de gants en cuir pour femme.
21.015	1	disque 33 tours « 12 succès de vedettes ».	03.720	05.335	12.037	10.921	1	reproduction de tableau.
14.507	1	disque 33 tours « 12 succès de vedettes ».	02.913	13.431	12.777	03.192	1	étui à cigarettes.
04.316	1	disque 33 tours d'Edith Piaf.	11.522	05.871	20.010	04.277	1	étui à cigarettes.
15.420	1	disque 33 tours de Patachou.	12.509	07.260	04.537	19.430	1	étui à cigarettes.
13.454	1	disque 33 tours de Claude Nougaro.	09.189	20.957	14.647	13.356	1	étui à cigarettes.
						00.329	1	style-bille 4 couleurs.
						19.526	1	stylo-bille 4 couleurs.
						06.621	1	coffret de 4 mignonnettes Pernod.
						02.020	1	sous-verre vue de Paris.
						19.497	4	bougies « couleur » pour chandelier.
						02.942	4	bougies « couleur » pour chandelier.
						18.756	4	bougies « couleur » pour chandelier.
						17.135	4	bougies « couleur » pour chandelier.

Journée du " SOUVENIR "

Le 3^e jour du Congrès vu par l'épouse d'un Déporté

Dès le matin, le ton de la journée avait été donné par le passage à Villequiers... Je crois que personne n'a pu être insensible à la beauté du paysage, qui vit la tragique fin de Léopoldine HUGO et de son mari.

Sur leur tombe, personnellement, j'aurais aimé pouvoir poser un « bouquet de houx vert et de bruyère en fleurs ».

La route sur Barentin est merveilleuse : une seule ombre au tableau : les usines ; mais partout de la verdure, et de coquettes maisons, et la Seine majestueuse !

De la ville de Barentin, je ne donnerai aucun détail précis. Je n'en garde qu'une impression...

Voitures et cars étaient rassemblés sur le parvis de l'église. Bien sympathique et accueillante, cette église qui donne bien plus l'impression d'un refuge dans la verdure où tout le monde, croyants ou non croyants, peut et doit aimer se reposer.

D'ailleurs, le Révérend Père RIQUET a concrétisé cette impression, car, plutôt qu'une messe, c'était une réunion recueillie, où planait la présence du Père JACQUES, vraiment une communion d'hommes d'opinions différentes, mais unis par les souvenirs et l'amitié...

Au monument aux morts, même impression. Pas de long discours après le dépôt de gerbe ; on se méfie toujours des longs discours !

Mais M. André MARIE, maire de Barentin, s'adresse à tous en termes très simples, en ancien Déporté qui sait de quoi il parle !

Puis, c'est la « visite » au Père JACQUES. Bien émouvante cette statue sobre et immense qui concrétise un symbole : le symbole du « don de soi ». Je crois que c'est ainsi que je l'imaginai, une sorte de saint Vincent de Paul des temps modernes.

Entouré des anciens de Gusen (qui avaient particulièrement connu le Père JACQUES), le Président de l'Amicale, le Professeur HEIM, prononça quelques mots empreints d'une émotion bien compréhensible.

Nous avons ensuite quitté le Père JACQUES et sa petite église, son refuge, pour aller déposer une gerbe au pied du buste de Georges HEUILLARD, ancien déporté de Buchenwald et ancien député de Barentin.

Cars et voitures se rendent ensuite au lycée Léo-LAGRANGE où doit avoir lieu le déjeuner. M. André MARIE nous y souhaite la bienvenue avec beaucoup d'amitié et nous précise qu'il espère nous revoir bientôt dans sa ville.

Le menu fut très apprécié et le repas très animé. Un coup de chapeau (rond, bien sûr) à nos amis Bretons qui surent se montrer si gais et si pleins de gentillesse ; au Secrétaire général, notre cher Mimile, qui, sous ses airs que les esprits chagrins pourraient trouver farfelu, est plein de sensibilité et encore plus de dévouement. Un coup de chapeau aussi à tous ceux qui ont su faire de cette journée, une journée d'émotions et de joies, une journée sur laquelle a régné le Saint-Esprit (diront certains, puisque c'était la Pentecôte) ; le bon esprit, diront bien d'autres !

Homélie prononcée en l'Eglise de Barentin Par le R. P. RIQUET



Une des dernières photographies du Père JACQUES (Lucien BUNEL), à droite, avant sa déportation.

Notre rassemblement, ce matin, dans l'église de Barentin, grâce à votre généreux et sympathique accueil, Monsieur le Ministre et cher camarade, n'est-ce pas un émouvant témoignage de l'unanimité qu'avait su réaliser autour de lui, à Compiègne, à Neuen-Bremen comme à Mauthausen, et à Gusen, notre camarade et notre ami le Père JACQUES.

Dès son enfance, en cette ville de Barentin, dans la pauvreté qui était alors la condition de tant de familles ouvrières comme la sienne, il avait uni à une authentique piété un profond amour de l'homme. Il nous l'a bien montré lorsque, à Gusen, il s'employait à secourir les uns et les autres, chrétiens ou communistes, croyants ou mécréants, Français ou Polonais, avec le même dévouement, aux dépens de sa santé et de sa vie. En chacun il voyait un frère. Aussi tous l'avaient adopté ; tous l'ont aimé. Tous ont admiré l'extraordinaire rayonnement de sa spiritualité, au cœur même de l'enfer de Gusen. Notre camarade Julien JACQUES a particulièrement gardé le souvenir de ce jour où, peinant avec lui à la carrière de Gusen et voyant son regard perdu à l'infini, il lui a demandé : « Où te crois-tu ? » Et le Père JACQUES de répondre : « Au paradis ». Pour lui, l'amour de l'homme allait de pair avec l'amour de Dieu et celui-ci transfigurait celui-là.

Par là nous sommes ramenés à cette fête de la Pentecôte qui, pour les chrétiens, rappelle la venue spectaculaire de l'Esprit sur les apôtres du Christ, leur donnant le courage de porter au monde entier le message de leur maître : « Aimez-vous les

uns les autres, comme je vous ai aimés ». A cela, disait Jésus : « On reconnaîtra que vous êtes mes disciples si vous avez de l'amour les uns pour les autres. »

Après deux mille ans d'histoire du christianisme, la vie et l'exemple du Père JACQUES témoignent que l'esprit de Jésus continue d'animer ses disciples, au moins des hommes comme celui-là.

C'est pourquoi je vous invite, mes chers camarades, à réfléchir au cours de cette célébration eucharistique, à tout ce que fut là-bas la charité d'un Père JACQUES et de plus d'un autre.

Que Dieu nous aide à être comme lui des hommes de l'amour !

COMMUNIQUÉ

L'abondance des sujets à traiter a amené le Comité de rédaction du Bulletin à consacrer le présent numéro au XXVII^e Congrès.

Dans un délai très rapproché paraîtra le numéro 162 qui comportera, outre les rubriques habituelles sur la vie de l'Amicale, les comptes rendus des manifestations qui, comme la Journée de la déportation, se sont déroulées depuis la parution du précédent numéro, une rubrique sur le châtement des criminels de guerre, avec les affaires Barbie, Touvier, etc. et aussi quelques autres échos et photos, du Congrès.

RECEPTION DES CONGRESSISTES AU HAVRE



* ALLOCUTION DE M. DUROMEA *

Mesdames, Messieurs,
Mes chers amis,

Au nom de la municipalité du Havre, je vous souhaite la bienvenue dans notre ville.

Nous sommes heureux d'accueillir ce XXVII^e Congrès National de l'Amicale des Déportés de Mauthausen.

Je m'adresse à vous aujourd'hui, non seulement comme le maire de cette ville, mais surtout comme ancien camarade de déportation.

Vous avez choisi Le Havre pour ce rendez-vous du souvenir. Laissez-moi vous présenter brièvement notre ville :

Le Havre, vous allez le constater au cours de votre visite, cet après-midi, c'est un grand port, un port très actif.

C'est la « Porte Océane » de notre pays, en pleine expansion, tant au point de vue de la modernisation et de l'extension des plans d'eau, des équipements portuaires, qu'au point de vue industriel.

C'est un lieu privilégié pour les échanges commerciaux internationaux, mais aussi pour les contacts humains, et nous sommes fiers de cette vocation qui nous permet de contribuer au rapprochement des peuples.

Mais Le Havre n'est pas seulement un grand port, dont le trafic avoisine 60 millions de tonnes. C'est aussi une ville neuve. Elle fut, pendant la guerre, une des plus sinistrées de France puisqu'elle fut détruite à 52 %.

Les Havrais n'ont pas oublié le prix de la guerre.

Ils se souviennent de la tâche énorme que fut la reconstruction de leur ville, qui ne put être menée à bien que par l'effort de toute la population.

Vous verrez donc aujourd'hui une ville moderne, qui se présente comme un ensemble architectural assez considérable.

Les cités toutes récentes qui se développent à sa périphérie témoignent de la croissance de la ville.

Je voudrais vous exprimer mon regret que votre trop court séjour parmi nous ne vous permette pas de visiter les réalisations municipales.

Je crois pouvoir dire que l'on a beaucoup travaillé au Havre, pour le bien-être de la population.

Au cours de votre Congrès vont être abordés d'importants problèmes.

Votre Amicale, depuis sa création, s'est fixé pour but de regrouper et de défendre les intérêts d'un très grand nombre de nos compatriotes, anciens déportés du terrible camp de Mauthausen, et de leurs familles.

Les actions sont menées, sans relâche, sur le plan national, pour que soit reconnu et respecté leur droit à une vie meilleure.

Nous entretenons, sur le plan local, avec la Section havraise, d'excellents rapports, partageant votre souci de voir aboutir vos importantes revendications :

- importante, par le nombre des intéressés,
- importantes aussi, parce qu'il ne s'agit pas là de charité, mais bien de droit à faire respecter.

Deux conflits mondiaux, des guerres coloniales. Pendant un demi-siècle, des générations de Français ont connu les horreurs de la guerre.

C'est ainsi que la France compte le nombre effarant de cinq millions d'anciens combattants, parmi lesquels des centaines de milliers d'invalides, de veuves, d'ascendants et d'orphelins.

La nation a reconnu solennellement aux Anciens Combattants et aux Victimes de Guerre des droits imprescriptibles, en

réparation des préjudices subis.

Or, il faut bien constater qu'en fait ces droits sont constamment menacés, attaqués.

Certaines mesures en sont des exemples flagrants :

— En 1958, seule une action vigoureuse et unie a empêché la suppression de la retraite aux combattants âgés.

— La violation de la loi établissant un rapport constant entre les pensions de guerre et les traitements de la fonction publique, entraîne régulièrement un abaissement du pouvoir d'achat des pensionnés.

Cette situation faite à ceux de nos concitoyens qui ont déjà été si durement éprouvés, est indigne d'un pays développé tel que le nôtre.

C'est pourquoi nous avons toujours soutenu, et nous continuerons à soutenir, par l'action de nos élus, au Parlement, dans les assemblées départementales et municipales, par notre presse, les revendications de toutes les victimes de guerre.

Une autre question primordiale va être au centre de nos débats.

Il s'agit, bien sûr, de la défense de la paix.

Chacun de vous, fidèle au serment fait en mai 1945, à la libération de votre camp, combat aujourd'hui de toutes ses forces pour que le monde ne connaisse jamais plus catastrophe telle que celle que vous avez vécue.

Cent vingt mille hommes, femmes et enfants, ont péri à Mauthausen.

Vous avez entrepris de témoigner devant les générations nouvelles, d'enseigner à la jeunesse que la paix est le bien le plus précieux des hommes, de lui apprendre aussi que c'est un bien fragile, qu'il faut savoir défendre.

Nos héros, nos martyrs, voulaient un monde juste et humain, où chaque nation respecterait la liberté de ses voisins, un monde où les différends ne se régleraient plus par la force, mais par la négociation, et qui s'engagerait sur la voie du désarmement et de la coopération.

Notre devoir nous appelle à la vigilance.

La sécurité en Europe est menacée aujourd'hui encore par les agissements de partis néo-nazis, tel que le N.P.D. en Allemagne fédérale, qui se proclame impunément héritier de l'hitlérisme, ou le M.S.I. en Italie.

Nous nous félicitons de voir enfin ratifiés par le Parlement allemand les traités sur la sécurité européenne, et nous souhaitons ardemment que se tienne bientôt la Conférence Européenne de Sécurité.

Mais, dans d'autres points du globe, les massacres et les bombardements sont encore la réalité quotidienne.

En Indochine, un nouveau degré a été franchi dans l'escalade et, avec toutes les forces de paix et les démocrates, nous réclamons la reprise des négociations, dans le respect du droit des peuples à l'indépendance.

Nous n'oublions pas les terribles souffrances infligées à l'humanité par la guerre et nous lutterons avec la plus grande ferveur pour que tous les peuples retrouvent la paix et pour que disparaisse à jamais la menace d'un nouveau conflit.

C'est par sa contribution à la détente, à la paix, qu'un pays fait la preuve de sa véritable grandeur.

Notre municipalité, pour sa part, tient à vous assurer qu'elle ne manquera jamais de se joindre à vous dans vos efforts, dans ce sens.

Mes chers amis, je voudrais en terminant vous souhaiter un fructueux Congrès et de grands succès dans vos actions à venir.

J'espère, en outre, que notre ville et la région normande fourniront un cadre agréable à cette rencontre annuelle des membres de l'Amicale de Mauthausen.

REPONSE

DU REVEREND PERE RIQUET

Monsieur le Maire,

Notre Président, le Professeur HEIM, m'ayant demandé de le suppléer pour vous remercier au nom de tous nos camarades, c'est avec joie que je saisis cette occasion pour vous exprimer la reconnaissance de tous nos camarades pour l'accueil si chaleureux et généreux que Le Havre, sa Municipalité et son Maire leur ont réservé.

Nous n'en sommes d'ailleurs pas surpris, puisque vous avez partagé avec nous, Monsieur le Maire, les épreuves de la déportation. Mais celles-ci ne vous ont pas empêché de consacrer ce

qui vous restait d'énergie à l'achèvement des travaux de reconstruction et d'aménagement de cette ville, l'une des plus mutilées de France. Devant la splendeur de cet Hôtel de Ville qui nous offre une somptueuse hospitalité, nous ne pouvons que rendre hommage à tous ceux qui furent, avec vous, les artisans de cette renaissance.

Mais nous ne sommes pas moins d'accord pour faire nôtres les vœux que vous venez d'exprimer en faveur de la paix, du désarmement progressivement généralisé, de l'abolition de toutes les survivances de ces régimes totalitaires qui nous ont fait tant de mal et qui trouvent dans les horreurs des camps de la mort le symbole de leur inhumaine malversation.

Avec vous, Monsieur le Maire, nous levons notre verre à la prospérité de votre ville, à la paix et à la coopération entre les nations, pour l'avènement d'un monde réconcilié et fraternel.



Au Havre, le 21 mai 1972, à l'issue du Congrès, la « photo de famille » de l'Amicale. Comme on peut le voir, les participants étaient très nombreux et tout le monde avait le sourire.